



**bulletin municipal
de brignais**

N° 5

AGRI/SERVICE

Ets Ch. GRASSOT

BRIGNAIS - Tél. 05.21.55 - 05.25.21

spécialiste du jardinage et du bricolage

DU NOUVEAU !

CLE MINUTE

DROGUERIE

QUINCAILLERIE

BOIS DETAIL

ARTICLES CADEAUX

DALLAGES

ROCAILLES

LE SPECIALISTE !

ENGRAIS

TERREAUX

ALIMENTS

GRAINES POTAGERES

Arbres fruitiers et d'ornement

Bulbes et plantes vivaces

Micro - tracteurs - Motoculteurs

Tondeuses - Tronçonneuses

QUALITE - PRIX - CONSEILS - SERVICE APRES - VENTE



sommaire

- 3 Monsieur le Maire vous parle...
- 4 Brignais-Schweighouse
- 6 Six années de travail... Six ans de travaux
- 8 Trois hommes... Un idéal
- 11 Association Sportive de Brignais
- 13 Le Collège d'Enseignement Secondaire
- 14 Conseil de Parents d'Elèves
Harmonie Municipale
- 15 La piscine
- 17 L'équipement scolaire
- 18 Les Restaurants d'Enfants
Un cours d'alphabétisation... Pourquoi ?
- 19 L'urbanisation
Le patrimoine communal
- 20 Plan de Brignais
- 23 Les finances communales
- 25 L'Amicale Laïque
- 26 Voirie et Assainissement
- 27 Nos installations sportives
- 28 Espérance et Vaillantes
La Boule Joyeuse
- 29 L'Œuvre des Cheveux Blancs
L'Entente Commerciale
- 31 Le Stock-Cars Club du Rhône
- 32 Le Club du Troisième Age
- 33 Le Foyer-Résidence « Les Arcades »
- 34 Brignais au temps passé
- 35 Brignais, pays de cocagne
- 36 Plan d'Occupation des Sols
- 37 Départ de l'Adjudant Chassagneux
Concours des maisons fleuries
- 38 Le Centre Social
- 39 Et... la déviation
- 40 Au service des consommateurs
La 79^e Société de Secours Mutuel

bulletin municipal de brignais 1977

Janvier

Les articles en caractères droits ont été rédigés par le Comité de Rédaction du Conseil Municipal : MM. Marcel ARNAUD, Jean DARFEUILLE, Jacques DUGAS, Jean FERROLLET, René PIERREFEU et Michel THIERS.

Les articles en italique, par MM. les Responsables des sociétés locales ou M. le Principal du C.E.S.

Pour toute remarque, critique ou suggestion, vous pouvez vous adresser à l'un des responsables du Comité de Rédaction.

RHONE - ANTENNES

Agent

PATHE 
MARCONI
LA VOIX DE SON MAITRE

181, rue Général de Gaulle - BRIGNAIS - 05.17.29

Vente TÉLÉVISEURS - RADIOS
CHAINES HI-FI - STÉRÉO

Dépannage immédiat toutes marques à domicile

Installations antennes

Monsieur le Maire vous parle...

1942 ! La guerre avec son triste cortège de souffrances, d'épreuves, de misères.

C'est le douloureux temps de l'humiliante et opprimente occupation, le temps des sacrifices, mais aussi l'exaltante période de la Résistance où « ceux qui croient au Ciel et ceux qui n'y croient pas », combattent dans l'ombre pour rendre à notre pays la liberté et l'honneur, en espérant fermement que les Français, enfin unis dans l'épreuve, pourront vivre dans la paix retrouvée des lendemains meilleurs.

1942 ! C'est l'année depuis laquelle, par la confiance que vous n'avez jamais cessé de me témoigner, j'assume mes fonctions de Premier Magistrat de cette Commune de BRIGNAIS où je suis né et que j'aime depuis toujours, et chaque jour davantage, parce qu'elle est ce petit coin de terre de France où tant de souvenirs, d'amitié, d'affection m'attachent depuis le début de ce siècle.

En 1942, BRIGNAIS comptait alors 2 000 habitants.

Aujourd'hui nous vivons dans une agglomération de 7 500 habitants environ avec tous les problèmes importants, difficiles, quelquefois presque insolubles, que cela comporte. Que de changements, que d'évolution et de transformations non seulement dans la physionomie de notre cité, mais aussi dans les esprits et dans les cœurs !

Pendant ces 35 années de mandat municipal, mon souci constant fut avant tout de susciter, d'encourager et de développer l'union de tous les habitants de la Commune, quelles que soient leurs opinions politiques ou religieuses, ou leurs classes sociales. J'ai toujours pensé en effet, et aujourd'hui j'en suis plus que jamais persuadé, que sans l'union rien n'est possible ou du moins tout est beaucoup plus difficile, même si chacun est animé des meilleures bonnes intentions. La France actuelle, coupée en deux, est bien le reflet de cette division qui nous fait tant de mal et qui engendre tant de morosité, de découragement et de pessimisme. C'est ce que j'ai toujours de mon mieux, voulu éviter à l'intérieur de notre Commune, afin de lui offrir un cadre de vie serein, exempt de toute politique partisane ou sectaire et où chacun puisse être heureux de vivre. Ma seule politique fut bien en effet d'essayer de satisfaire, dans les limites strictes des ressources et possibilités budgétaires, les besoins et les aspirations propres à la Commune. Ce ne fut pas tâche facile que de faire face aux impératifs des équipements indispensables entraînés par l'expansion trop rapide de BRIGNAIS. Je crois sincèrement que dans la mesure de nos moyens qui, ne l'oublions pas, sont limités, nous avons su néanmoins entreprendre et mener à bien tout ce qu'il était possible de faire.



Faire des projets, c'est bien, c'est à la portée de tout le monde ; les réaliser c'est autre chose. Et cela n'a pu être fait qu'avec un Conseil Municipal uni, ayant une bonne connaissance de la Commune et de ses habitants, anciens et nouveaux. C'est ce qui nous a permis au fil des années de donner à ce BRIGNAIS, auquel nous avons consacré beaucoup de notre temps, ces quelques réalisations parmi les plus importantes :

- les groupes scolaires « Claudius Fournion », « Jean Moulin » et « André Lassagne », chacun comprenant une école primaire, une école maternelle et des logements pour le personnel enseignant ;
- le C.E.S. « Jean Zay » ;
- trois restaurants scolaires ;
- le Centre Médico-Social ;
- le Stade Municipal ;
- la Piscine d'été ;
- le Terrain de Camping ;
- le Gymnase avec une salle polyvalente et dont les travaux viennent de commencer ;
- le Foyer-Résidence pour personnes âgées « Les Arcades » en voie de finition ;

sans parler de tous les travaux de voirie et d'urbanisme, du renforcement et de l'extension du réseau de distribution d'eau potable sur l'ensemble du territoire, de la construction du réseau communal d'assainissement desservant maintenant une partie très importante de la Commune, de l'extension, du renforcement et de la modernisation de l'éclairage public sur pratiquement toutes les voies communales.

Voilà ce que simplement nous avons fait pour vous et pour BRIGNAIS. Notre plus grande satisfaction est celle du devoir accompli, dans la continuité, et surtout dans l'union que je vous recommande par-dessus tout de ne pas détruire. Puisse cet espoir être lui aussi réalisé.

Le Maire,
Pierre MINSSIEUX.

BRIGNAIS - SCHWEIGHOUSE

TRENTE ANS

D'AMITIE !

Septembre 1976, place de Brignais, nos amis nous quittent...
mais ce n'est qu'un au-revoir !



La guerre 39-45 enfin terminée, un courant de sympathie et d'entraide s'établit entre « l'intérieur » et nos deux provinces de l'Est, si chèrement reconquises, l'Alsace et la Lorraine.

Une association de parrainage des villages alsaciens ou lorrains par des villages de notre région ayant été constituée, Brignais, sur l'initiative de Mme DAILLY elle-même Lorraine, put dès le 18 juillet 1945 prendre contact avec Schweighouse qui allait devenir notre filleul. Ce petit village alsacien, situé dans le Haut-Rhin tout près de Cernay et à une dizaine de kilomètres de Mulhouse, était à l'époque essentiellement rural. Sa population était d'environ 400 habitants, alors que Brignais en comptait un peu plus de 2 000. Schweighouse, sinistré par la guerre, avait d'abord besoin d'une aide matérielle et pour trouver l'argent nécessaire, notre commune eut l'idée d'organiser de grandes fêtes populaires dont le bénéfice serait reversé à nos filleuls.

A partir de 1946, les « Grandes Fêtes d'Alsace » permirent d'assister à des spectacles de qualité et aussi divers que : Carmen, avec la troupe de l'Opéra, L'Aiglon. Mme Sans-Gêne, avec des acteurs de la Comédie-Française, des soirées cinématographiques, du music-hall, des soirées de variétés, des concours hippiques, des concerts, etc... etc. Organisées dans le Parc de Rozières (devenu par la suite le Collège d'Enseignement Technique) ces manifestations de qualité furent toujours l'occasion de rassembler un très nombreux public, attiré par le renom des artistes.

Puis des événements extérieurs (guerre d'Algérie entre autres) vinrent interrompre la série de ces Fêtes et des rencontres officielles entre nos communes. Mais le parrainage n'en continua pas moins, tout en restant plus simple et Brignais ne cessa pas d'envoyer, en bonne marraine, des friandises aux enfants pour Noël, des

dictionnaires aux enfants quittant l'école. Dans le même temps se poursuivaient les échanges d'enfants entre familles pour les vacances scolaires et les visites réciproques des sociétés locales.

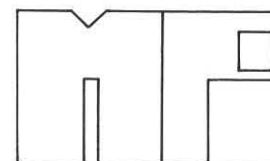
30^e ANNIVERSAIRE DU PARRAINAGE

Nos deux villages ont grandi durant toutes ces années et l'on dénombre maintenant 630 habitants à Schweighouse, pour 7 500 environ à Brignais. Mais les liens d'affection restent toujours aussi forts et le 30^e anniversaire du parrainage fut l'occasion de le prouver s'il en était besoin.

En juin 1976 ce fut le chaleureux accueil à Schweighouse d'une forte délégation de Brignairots, dont la presse s'est fait l'écho.

Puis le 11 septembre, M. MINSSIEUX, Maire de Brignais, eut le plaisir d'accueillir M. DEIBER, Maire de Schweighouse, accompagné d'une importante délégation du village. Après la soirée sous chapiteau, organisée au stade municipal, avec bal et exhibitions par la Compagnie des Majorettes de Mulhouse, la matinée du dimanche fut malheureusement gâchée par une pluie diluvienne qui fit annuler le grand défilé prévu dans la localité. L'apéritif-concert qui eut lieu sous le providentiel chapiteau permit au public d'apprécier la Musique de la 5^e Région Militaire, les Majorettes de Mulhouse, la Clique des Sapeurs-Pompiers de Schweighouse et l'Harmonie Municipale de Brignais.

Enfin, un dîner officiel réunit au restaurant scolaire Claudius-Fournion les participants, après les discours des personnalités, qui tous affirmèrent leur certitude de voir se perpétuer ces échanges amicaux Brignais-Schweighouse, que pour notre part, nous entendons bien poursuivre très, très longtemps.



**MICHEL
PELLETIER**
Assureur Conseil

ASSURANCES DE TOUTE NATURE
CREDITS

3 bis, rue Auguste-Simondon
69530 BRIGNAIS Tél. (78) 05.22.89

ELECTRICITE GENERALE
INSTALLATION - ENTRETIEN
magasins - villas - appartements
Rémy Odin
Rue d'Alsace BRIGNAIS Tél. 05.14.25

Restaurant ANDRE GAMBONI

Spécialités
Cuisine renommée Repas d'affaires
« Les Ronzières » Tél. 05.10.64

STUDIO PHOTO - RETOUCHE
INDUSTRIE - PUBLICITE - MAQUETTE

PHOTOGRAVURE - OFFSET - IMPRIMERIE

pierre rochebloine

201 rue Général de Gaulle
BRIGNAIS Tél. 05.16.93

SIX ANNEES DE TRAVAIL

Il nous a semblé intéressant, peut-être, honnête à coup sûr, de faire un bilan des réalisations effectuées entre 1971 et 1976 et de le rapprocher des promesses faites à la veille du 14 mars 1971.

Pour ce faire, nous reprenons point par point la liste de nos intentions... de travaux, lesquelles vous permettent de justifier vos intentions... de vote.

Un premier paragraphe traitera de nos satisfactions (les vôtres et les nôtres), un second de nos déceptions, un troisième de quelques gros travaux non prévus, donc de grosses dépenses supplémentaires.

- Construction de deux groupes scolaires et gymnase : ce sont les groupes scolaires Jean MOULIN et André LASSAGNE (voir page de l'article sur la scolarité) et le gymnase du Stade Municipal.

- Transformation du Collège d'Enseignement Général en Collège d'Enseignement Secondaire : C'est le C.E.S. 600 Jean ZAY (voir page de l'article sur la scolarité).

- Construction du Foyer de Retraite pour Personnes Agées : C'est le Foyer « LES ARCADES » dont la mise en route aura lieu courant avril 1977.

- Extension du Réseau Communal d'Assainissement : L'ensemble des travaux représente 24,500 km d'égouts pour la zone urbaine et pour la zone industrielle. Le prix de revient au mètre linéaire d'égout (270 F) vous prend lui aussi... à la gorge !

- Continuation de la mise en place des Equipements Publics. Entre autres travaux de voirie signalons : Couverture du Cheron - Parking de la route de Tassin - Parking du Marché - Construction de tronçons du futur boulevard périphérique : boulevard des Ecoreuils, boulevard des Sports - Construction de deux ponts sur le Garon - Construction du boulevard des Allées-Fleurées.

- Poursuite de l'aménagement du terrain de Camping : clôture et un second bloc sanitaire.

- Mise en place progressive du Plan d'Urbanisme avec extension des zones d'habitation.

- Réservation dans le groupe H.L.M. des Pérouses d'un Centre Commercial : Ce centre fonctionne.

- Aménagement de la Zone Industrielle et implantation d'établissements industriels : Cette Zone Industrielle commence à devenir une réalité (non polluante et non bruyante). L'implantation, quant à elle, est fonction des intentions et des besoins des industriels, et non de nos désirs.

- Installation de feux de signalisation : Deux jeux de feux fonctionnent, mais ne sauraient jouer le rôle dévolu à la déviation.

Par ailleurs, la circulation des piétons et particulièrement la sécurité des enfants seront, quoi que l'on fasse ou que l'on dise, toujours tributaires du bon sens, du civisme, du sens de la COLLECTIVITE des adultes au volant (lesquels adultes sont d'ex-enfants et restent d'ex-(ou) futurs piétons).

- Hôtel des Postes : un projet prévoyait son implantation dans l'immeuble Gutton (actuel parking du marché). Mais les plans d'un hôtel des Postes sont établis par l'Administration des P.T.T. : ainsi l'Administration commande et la Commune... paye (pas totalement puisqu'on nous octroie une subvention de 1,50 %... le pourboire !).

Aussi, en toute logique, le dernier projet des P.T.T. était d'une telle envergure que tout devint trop étroit : et le terrain prévu et nos possibilités financières.

C'est pourquoi l'Administration des P.T.T., plus modestement, abandonna l'ancien local vétuste et inadapté, pour l'actuel, certes pas luxueux, mais offrant de meilleures conditions d'accueil au public et de travail à M. le Receveur et à son personnel.

- Station d'Épuration des 7-Chemins. Projet abandonné. En effet, sous l'impulsion de M. MINSSIEUX et des Municipalités de plusieurs communes de la vallée du Garon — au premier rang desquelles il convient de citer la nôtre — un SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE LA VALLEE DU GARON (7 communes) a été créé. Ce Syndicat, dont le président est M. Pierre MINSSIEUX, Maire de Brignais, et le siège à la Mairie de Brignais, s'est donné pour buts : la réalisation d'un grand collecteur entre la station d'épuration actuelle de Brignais et Grigny, et l'exploitation des installations ainsi créées.

De gros problèmes techniques et bien sûr financiers sont apparus au début, retardant la mise en route. La première tranche de travaux, partant de Grigny, est actuellement en cours.

- Piscine couverte : Projet différé en raison de l'expérience financière des communes avoisinantes (déficit important du compte d'exploitation).

L'ART DU BOIS A. PASCUAL
MENUISERIE GENERALE
2 allée des Bouleaux (Bd de Schweighouse)
BRIGNAIS Tél. 05.23.98

j. crouzet
TONNELIER
53 rue Général de Gaulle BRIGNAIS
SPECIALISTE DE BACS A FLEURS

...SIX ANS DE TRAVAUX

- Mairie : Agrandissement - Modernisation - Installation du chauffage central.

- Eglise : Réfection de la toiture.

- Ecoles : Gros travaux de réfection ou d'installation du chauffage - Implantation temporaire, mais onéreuse, des classes préfabriquées au C.E.G. - Aménagement d'un plateau de sport au groupe A. Lassagne.

- Equipements sociaux : Transformation et aménagement de l'ex-maison Gutton avec création d'une salle de réunions, d'une salle de répétition pour l'Harmonie Municipale et installation de la Bibliothèque Municipale - Implantation de six cabines téléphoniques publiques - Eclairage du Stade Municipal - Aménagement d'un second terrain de football.

Voici donc exposé — fruit entre autres de trois composantes : le choix, le labeur, la persévérance — le bilan schématique des gros travaux réalisés au cours de ces six dernières années.

En contrepartie, six ultimes secondes d'attention vous sont demandées avant d'affirmer votre libre opinion ; six secondes et quelques instants de réflexion sur six ultimes remarques.

1. Gérer un budget consiste à choisir parmi tous les projets ou idées, lesquels seront prioritaires et lesquels hélas seront remis, sinon abandonnés, faute de crédits.

2. Composer un budget constitue l'éternel dilemme entre construire et ne pas écraser sous les ruines de l'impôt.

3. Financer un grand projet exige de trouver un organisme créditeur et d'avoir l'agrément de l'Administration de tutelle.

4. La construction de deux groupes scolaires primaires et d'un C.E.S. est le genre de projet prioritaire qui ne laisse pas le choix, ne tolère pas la discussion, ignore le mot opportunité et prime tout, faisant fi du mot endettement.

5. Chacun de nous a pu voir ou entendre l'interview de tel ou tel maire de telle grande ville et de telle famille politique : chacun s'y plaignait de l'insuffisance des ressources locales et de la tutelle trop rigide de l'Etat, conséquence entre autres de l'octroi d'argent sous forme de « Subventions » et de l'autorisation et du contrôle des emprunts.

6. Nous vous en faisons confiance : Monsieur le Maire de Brignais aurait les mêmes problèmes...

DEPUIS PLUS DE QUARANTE-CINQ ANS
LA GESTION DES SERVICES RURAUX ET URBAINS
DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'EAU POTABLE,
EST LA SPECIALITE DE LA

Société de Distributions d'Eau Intercommunales

sdei

ELLE ASSUME EGALEMENT L'EXPLOITATION ET L'ENTRETIEN
D'ABATTOIRS, DES STATIONS DE TRAITEMENT D'EAUX USEES
ET D'ORDURES MENAGERES, DES EQUIPEMENTS SPORTIFS
DES COLLECTIVITES ET EN PARTICULIER DES PISCINES

71, rue Molière - B.P. 28 - 69226 LYON CEDEX 1

Tél. (78) 60.45.75 - Téléc 31 0831

TROIS HOMMES... UN IDEAL

Si le Conseil Municipal de Brignais a choisi de donner les noms d'André LASSAGNE et de Jean MOULIN aux groupes scolaires « Les Pérouses », et celui de Jean ZAY au Collège d'Enseignement Secondaire, c'est, bien sûr, pour rendre hommage aux vertus qu'ils incarnèrent et pour maintenir vivace le souvenir de toutes les victimes de la barbarie nazie (Gestapo allemande et Milice française). C'est aussi pour que ne soit point oubliée cette sombre période au cours de laquelle notre pays perdit son indépendance, et les Français, leurs libertés.

Un rappel succinct de quelques événements des années 1939 à 1945 permettra de mieux comprendre le sens et la portée du sacrifice de trois hommes — parmi des dizaines de milliers d'autres — très différents par leurs origines, leurs convictions et leurs opinions, mais animés d'un même idéal.

2 septembre 1939. — Déclaration de guerre à l'Allemagne.

10 mai 1940. — L'armée allemande lance son offensive contre notre pays qui, en quelques semaines, sera, en grande partie, envahi.

25 juin 1940. — Un armistice, demandé par la France,

est conclu. La moitié Nord de notre territoire est occupée par les Allemands (notre région est en zone non-occupée).

11 juillet 1940. — Après avoir obtenu du Parlement les pleins pouvoirs, le Maréchal Pétain se voit conférer le titre de Chef de l'Etat.

Désormais, les mots de REPUBLIQUE, de DEMOCRATIE, de LIBERTE, de LAICITE... seront bannis.

Une politique de collaboration avec l'occupant hitlérien va se développer.

Si, dans leur ensemble, les Français sont accaparés par les soucis du ravitaillement et, surtout, pour beaucoup d'entre eux, par le sort des prisonniers de guerre, nombreux, cependant, sont ceux qui, après l'appel du Général de Gaulle (18 juin 1940), vont organiser la Résistance aux lois du Gouvernement de Vichy et préparer la poursuite de la lutte contre l'armée d'occupation.

Novembre 1942. — La Wehrmacht envahit la zone « libre » : la France entière est occupée. Lyon devient la capitale de la Résistance.

1943-1944. — Les exécutions et les déportations de Patriotes se multiplient.

8 mai 1945. — L'Allemagne capitule.

Été 1940. Après l'armistice du 25 juin, quelques officiers de l'armée française partagent la conviction du Général de Gaulle : « Nous avons perdu une bataille, nous n'avons pas perdu la guerre ».

André LASSAGNE, jeune professeur, lieutenant de réserve, est de ceux-là.

Pour ces Résistants de la première heure, il s'agit d'abord de dissimuler un important matériel de guerre afin qu'il ne tombe pas aux mains des Allemands, d'encadrer l'armée — forte de 100 000 hommes — que les clauses de l'armistice laissent à la France, de créer des régiments supplémentaires...

L'action clandestine d'André LASSAGNE s'étendra rapidement : en 1942, il est délégué du Mouvement de Résistance « LIBERATION » à l'Etat-Major national.

Proposé par Jean MOULIN pour assumer les fonctions d'Inspecteur Général de l'Armée Secrète dans la zone Sud, André LASSAGNE est un des huit hommes qui tombent dans le filet de la Gestapo à la réunion de Caluire, le 21 juin 1943.

En LASSAGNE, les Allemands croient d'abord tenir MAX (pseudonyme de Jean MOULIN dans la Résistance) et, pendant deux jours, ils le torturent « avec une cruauté qui l'a amené au seuil de la mort ». (Jean Martin-Chauffier).

Déporté, André LASSAGNE connut alors l'enfer de l'univers concentrationnaire d'où il revint très gravement malade mais non abattu.

André LASSAGNE



« Un rire clair, des yeux pétillants d'intelligence et, à l'occasion, de malice, une main chaude qui se tend, c'est André LASSAGNE ».
(Laure MOULIN, sœur de Jean MOULIN)

Agrégé de l'Université, André LASSAGNE sera élu, à partir de 1947, dans plusieurs assemblées : au Conseil Municipal de Lyon, au Conseil Général du Rhône, au Sénat, à l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe.

André LASSAGNE mourut en 1953. Il avait 42 ans.

Extrait du discours prononcé par André LASSAGNE, à Lyon, le 24 octobre 1952, à l'occasion de la célébration de la journée des Nations-Unies :

« Il nous faut conserver au cœur cette petite flamme de l'espérance, « cette petite sœur espérance », comme disait Péguy, et travailler sans relâche avec notre volonté d'homme à la construction de la paix et à l'union fraternelle des peuples du monde... »

Jean MOULIN



« Je revois ce visage énergique aux traits fins, jeune malgré la légère cendre qui teintait ses cheveux. Un mystère l'entourait. C'était MAX, l'homme qui représentait le Général de Gaulle. »

(Rémy ROURE)

En juin 1940, alors que l'armée allemande déferle sur la France, Jean MOULIN est Préfet de Chartres.

Le 17 juin, les Allemands veulent l'obliger à signer un document infamant pour l'armée française : il refuse. Emprisonné, torturé, Jean MOULIN essaie de se donner la mort en se taillant la gorge.

Hospitalisé, guéri, libéré, il reprend ses fonctions. Pas pour longtemps : en raison de ses sentiments républicains, il ne tarde pas à être révoqué par le gouvernement du Maréchal Pétain.

Jean MOULIN ne saurait rester indifférent à l'appel du Général de Gaulle : « Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas. » (18 juin 1940).

Avant de le rejoindre, à Londres, en 1941, Jean MOULIN prend contact avec Henri FRENAY, fondateur du mouvement de Résistance « Combat », et créateur de « l'Armée Secrète ».

En 1943, Jean MOULIN se trouve en France comme seul représentant du Général de Gaulle qui l'a chargé d'unifier les Mouvements de Résistance.

Le 21 juin, à Caluire, doit se tenir, chez le docteur DUGOUJON, une réunion ayant pour objet la réorganisation de « l'Armée Secrète ». A peine Jean MOULIN vient-il d'arriver que la Gestapo surgit...

Emprisonné au Fort Montluc, à Lyon, torturé à l'Ecole de Santé Militaire, transporté à Paris, encore et toujours torturé, Jean MOULIN va être transféré en Allemagne. Au cours du voyage, il meurt des suites des tortures subies.

« La disparition de Jean MOULIN eut de lourdes conséquences. Il était de ceux qui incarnent leur tâche et, qu'à ce titre, on ne remplace pas. »

Général DE GAULLE (Mémoires de Guerre-L'Unité)

Les cendres de Jean MOULIN, Président du Conseil National de la Résistance, ont été transférées au Panthéon, en 1964.

Jean ZAY



« Je vois Jean ZAY, tel que nous l'avons connu, séduisant, libre, spirituel, impatient d'action, porté en avant par sa jeunesse, son ardeur, sa confiance... »

(Jean CASSOU)

Élu député en 1932 — il n'avait que 28 ans —, lors de la formation du premier Gouvernement de Front Populaire, en 1936, Léon Blum lui confie le Ministère de l'Education Nationale, à la tête duquel il restera jusqu'à la guerre.

Auteur d'un projet de loi sur la Réforme de l'Enseignement (1937), Jean ZAY précisait, dans l'exposé des motifs :

« La justice sociale n'exige-t-elle point que, quel que soit le point de départ, chacun puisse aller dans la direction choisie, aussi loin et aussi haut que ses aptitudes le lui permettront ? »

Dès la déclaration de guerre, Jean ZAY, refusant de bénéficier de la loi qui maintenait les ministres dans leurs fonctions, demande à partir sur le front où il fut « volontaire pour toutes les missions périlleuses ou délicates ». (Colonel POINTOUT, son chef).

En juin 1940, à la veille de l'armistice, suivant les ordres du Gouvernement, il embarque, avec d'autres parlementaires, pour l'Afrique du Nord où la poursuite de la guerre est envisagée.

Ses origines israéliques, sa participation aux Gouvernements de Front Populaire, ses sentiments anti-hitlériens lui valent d'être condamné pour désertion.

Mais la haine des fascistes français ne s'arrête pas là : après quatre années d'emprisonnement, Jean ZAY fut livré aux Miliciens qui, le 21 juin 1944, l'assassinèrent lâchement.

**

Sa Citation à l'Ordre de la Nation (1946) commence par cette phrase :

« Grand serviteur du pays, dont la foi dans les destinées de la France n'a jamais été entamée. »

RP

STUDIO PHOTO Gilles Chaussinand

PHOTOGRAPHIE

ARTISTIQUE et INDUSTRIELLE

Reportage Mariage - Portrait

La Plaine d'Elite BRIGNAIS Tél. 05.31.97

le groupe des assurances mutuelles du sud-est

vous propose
l'étude
de votre dossier
d'assurances.

Ses filiales

MUTASUDEST
SAMDA
SORAVIE

peuvent offrir leurs services à

**l'ensemble
de la population**

BUREAU OUVERT TOUS LES MATINS
(sauf Mercredi)

60, AVENUE CHARLES DE GAULLE

ASSOCIATION SPORTIVE DE BRIGNAIS

BASKET FEMININ

Cette section est en plein essor puisque 38 joueuses disputent les championnats (juniors, minimes et benjamines) tandis que 24 jeunes participent chaque mercredi après-midi à l'école de mini-basket. Ce total de 62 inscrites dénote une progression très nette et un encouragement certain pour les dirigeants, qui ont eu beaucoup de satisfactions ces dernières années surtout avec les équipes de très jeunes.

LES BENJAMINES de cette saison 76-77 ont pour la plupart débuté il y a deux ans à l'école de mini-basket sous la férule de Jean CHARVOLIN. La saison dernière, pour leurs débuts en compétition « Poussines », elles obtenaient trois victoires pour trois matches de brassage et passaient en 2^e Série du Championnat du Rhône où elles réalisaient une saison exemplaire, obtenant 22 victoires pour 23 matches et terminant en tête de leur poule, avec sept points d'avance qualifiées ainsi pour les finales, elles enlevaient avec brio le titre de Championnes du Rhône, permettant à l'A.S. Brignais d'obtenir pour la première fois de son histoire, un titre en basket féminin.

Cette année, ces mêmes joueuses, plus quelques nouvelles recrues débutent en « benjamines », donc sous les grands panneaux et ne s'en trouvent pas plus mal puisqu'elles ont obtenu jusqu'à maintenant des succès probants, marquant plus de 35 points par match.

LES MINIMES actuelles sont issues des benjamines 74-75 qui avaient terminé en tête de leur poule et sous-championnes du Rhône 2^e Série. Montées en catégorie « Minimes » première année, la saison dernière elles obtenaient le droit, après trois matches de brassage (2 victoires et 1 nul), de jouer en 2^e Série du Rhône. Obtenant quinze victoires pour dix-sept matches, et terminant premières ex-æquo avec Saint-Just, elles n'étaient battues pour la qualification à la finale que d'un petit point au goal-average. Cette saison, ces joueuses ont très bien commencé et sont invaincues en cette fin d'année. On ne peut que leur souhaiter de continuer dans cette voie.

LES JUNIORS enfin, passées en 2^e Série du Rhône la saison dernière, comportaient plusieurs « cadettes » surclassées et le niveau de la compétition s'est avéré un peu trop élevé pour elles. Cette saison, revenues en 3^e Série et l'expérience aidant, elles devraient beaucoup mieux se comporter dans des matches plus équilibrés et retrouver l'habitude des victoires.

NATATION

Notre club a repris ses activités d'hiver à la piscine de Vénissieux, le mercredi de 18 h. 45 à 19 h. 45.

La saison dernière a été satisfaisante et nous avons eu quelques résultats encourageants sur le plan régional.

Avec une belle régularité une cinquantaine d'enfants ont participé à l'entraînement l'hiver dernier, et le double cet été, à la piscine de Brignais.

Nous espérons tous que cette vitalité se confirmera.

VOLLEY-BALL

La section volley-ball de l'A.S.B. a réalisé une très bonne saison 1975-76, ses deux équipes accédant en série supérieure. L'équipe 2 est passée de Promotion en Honneur et l'équipe 1 d'Honneur en Excellence du Rhône. Le nombre de licenciés dépasse maintenant la vingtaine mais en l'absence d'un gymnase le recrutement parmi les jeunes n'a pu être mis sur pied. C'est pourquoi la section volley tient à remercier ici la direction de l'école de Sacuny qui, en mettant à sa disposition deux fois par semaine, l'ancienne chapelle de l'école permet à tous ses joueurs la pratique de leur sport. Le dernier Bulletin Municipal titrait déjà « Un gymnase comme si vous y étiez... ». Nous n'y sommes pas encore, bien que la salle omni-sports doive être éditée très prochainement.

C'est pourquoi, dès à présent, vous pouvez prendre contact pour renseignements et inscriptions auprès de MM. PORCELLANA J., groupe scolaire Fournion, tél. 05.21.59 ; PUECH-LONG P., chemin de Bonneton, Brignais.

A BRIGNAIS

7, PLACE GAMBONI
(face à la Mairie)

prosports

Tél. 05-08-75

- Choix en tous articles de sports
- Remises spéciales aux clubs et à tous licenciés
- Carte de fidélité à tout acheteur non licencié

FOOTBALL

Poursuit sa progression, en étoffant ses effectifs, le problème le plus préoccupant restant toujours celui de l'encadrement. Cette année dix équipes, représentant 180 joueurs environ, défendent les couleurs « blanc et bleu » dans les divers championnats.

LES SENIORS (deux équipes), après une période faste qui leur permit d'accéder en Ligue du Lyonnais en 1973, n'ont pu rester à ce haut niveau et depuis deux ans, se maintiennent en Promotion B du Rhône en attendant la relève des jeunes qui devrait se produire d'ici un an ou deux.

LES JUNIORS particulièrement, sont l'objet de toutes les attentions des dirigeants, car cette tranche d'âge reste toujours l'une des plus difficiles à tenir en main et depuis trois ans, il n'avait pas été possible de constituer une équipe stable dans cette catégorie. Le cru actuel semble heureusement de bon niveau (moral et sportif) et devrait aller en s'améliorant au cours de la saison.

LES CADETS sont en progrès depuis quelques dimanches et s'ils prennent conscience de leurs possibilités réelles ils doivent également progresser sur le plan des résultats.

LES MINIMES (deux équipes) constituent la satisfaction la plus nette des dirigeants. L'équipe A qui pratique en 1^{re} Division, joue les premiers rôles de sa poule, alors que l'équipe B, jouant en 3^e Division, suit la même voie et constitue une réserve d'excellente qualité.

LES PUPILLES (deux équipes) offrent deux visages différents. Les pupilles A jouent en 2^e Division et sont formés en majorité de joueurs deuxième année, déjà expérimentés. Les résultats sont excellents et cette équipe, invaincue, occupe la première place. L'équipe B, par contre, est très jeune et souffre d'un déséquilibre entre défense et attaque d'où des résultats assez moyens. Mais la bonne volonté ne manque pas à ces jeunes garçons qui doivent aller en s'améliorant.

LES POUSSINS (deux équipes) jouent à 7, formule qui permet à de très jeunes joueurs d'avoir plus d'occasions de participer au jeu que dans un match traditionnel à 11. L'équipe A commence à récolter les fruits de son sérieux aux entraînements, l'équipe B poursuivant son apprentissage. A signaler que l'encadrement de ces tout-petits est assuré, sous la direction de M. VIALLET, par des cadets et juniors du club, qui prennent leur rôle très au sérieux et démontrent que chacun peut rendre service à la collectivité, à tout âge et quel que soit son niveau de joueur.

Le club « blanc et bleu » souffre, comme beaucoup d'autres, d'un manque de dirigeants, ce qui a entraîné l'arrêt cette saison de l'école de football du mercredi qui avait si bien démarré en 1975, 1976. C'est pourquoi un appel à toutes les bonnes volontés est lancé une fois de plus, chacun pouvant rendre service, que ce soit comme éducateur accompagnateur, transporteur ou autre...

J. Ja



JAMES
PRET-A-PORTER
STYLE JEUNE
BRIGNAIS
46, rue Général-De-Gaulle
GIVORS
20, rue Longarini
CENTRE COMMERCIAL DU GIER

BRIGNAIS sports

SKIS Atomic - Fiches - Rossignol
SKIS DE FOND Ecaille ou Peluche

VENTE - LOCATION
Réparation par un spécialiste

PROMOTION

SKI ATOMIC compact ou court
équipé Fixation Look GT garantie 1 an P. 449 F

CHAUSSURE SKI - CHAUSSURE AUTOMOULANTE
pointures 27-33 99 F 34-37 119 F 38-45 162 F

tél. 05.15.02

entreprise générale de bâtiment

Jean Delomier

constructions industrielles
travaux particuliers

Rue de Janicu
BRIGNAIS Tél. 05.12.24



(Le comité de rédaction du Bulletin Municipal remercie vivement M. PERRIER, Principal du Collège d'Enseignement Secondaire, d'avoir bien voulu nous faire part de ses impressions dans l'article ci-dessus).

Le Collège d'Enseignement Secondaire, créé à compter de la rentrée scolaire du 15 septembre 1976, accueille désormais les élèves de premier cycle de Brignais et de Vourles dans ses locaux neufs de l'avenue Ferdinand-Gaillard. Il succède à l'ancien Collège d'Enseignement Général qui a, des années durant, fonctionné dans des locaux dispersés, partagés avec les écoles élémentaires, c'est-à-dire dans des conditions difficiles.

La transformation du C.E.G. en C.E.S. et l'installation de ce C.E.S. dans les bâtiments agréables de la vallée de Barret permettent à la ville de Brignais de disposer désormais d'un établissement secondaire de premier cycle à part entière. Le nouveau Collège a reçu le nom de Jean Zay, en souvenir du Résistant, ministre de l'Education Nationale de 1936 à 1939, assassiné par les miliciens en 1944, qui fut à l'origine d'importantes réformes et de nombreuses constructions de locaux scolaires et universitaires.

Le Collège Jean Zay est prévu pour recevoir six cents élèves, de la classe de sixième à la classe de troisième incluse. Il est constitué de trois corps de bâtiments à deux

le Collège
d'Enseignement
Secondaire

« Jean Zay »

niveaux abritant des salles d'enseignement général, des salles spécialisées pour les disciplines scientifiques et artistiques, le travail manuel, l'histoire et la géographie ; un vaste centre documentaire et un service de demi-pension. Les jeunes Brignais y trouvent donc des conditions confortables pour un enseignement moderne. Le procédé de construction retenue n'a pas négligé d'autre part l'esthétique.

Comme le cadre verdoyant de la vallée de Barret constitue un environnement particulièrement agréable, toutes les conditions semblent réunies pour que la jeunesse de Brignais se plaise dans son nouveau Collège. Les dimensions relativement modestes de l'ensemble, des dimensions « humaines » doivent par ailleurs permettre à chacun de se sentir très vite chez soi, bien chez soi. Il est à souhaiter que la jeunesse de Brignais, consciente de l'effort que la construction d'un tel ensemble représente pour la Nation et la collectivité locale, aura le souci de bien user de ce patrimoine et de le transmettre en parfait état aux générations futures.

Pour sa première rentrée, le Collège Jean Zay a reçu 450 élèves répartis en seize divisions. C'est une augmentation de cent élèves par rapport à l'effectif de l'ancien C.E.G. Les enseignements et options offerts sont déjà variés : anglais, allemand, espagnol, latin. Dès l'an prochain, l'effectif attendu ne devrait pas être très loin du maximum de six cents élèves prévus. La construction sur l'autre rive du Garon d'une salle de sports permettra aux collégiens de Jean Zay de disposer d'installations sportives contiguës, faisant disparaître ainsi le seul vrai point noir subsistant.

M. Perrier

Turco - France

DEGRAISSAGE DECAPAGE
TRAITEMENTS SURFACE METAUX

Agence RHONE-ALPES et DEPOT :

20, rue Général de Gaulle
BRIGNAIS Tél. (78) 05.12.02

CENTRAL - PRESSING

109, Rue du Général de Gaulle
Tél. 05.13.70

Son Dégraissage TRADITIONNEL
et ECONOMIQUE

— TRAVAIL RAPIDE ET SOIGNE —

CHAUFFAGE - SANITAIRE
ZINGUERIE
GAZ-MENAGER

JEAN PRAT

127, rue Général de Gaulle
BRIGNAIS Tél. 05.15.20

CONSEIL DE PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉCOLES PUBLIQUES DE BRIGNAIS

Dans le dernier Bulletin Municipal, nous vous avons présenté le Conseil de Parents d'Élèves, sa place sur le plan local, son insertion au niveau fédéral. Nous vous avons aussi résumé ses principales activités. Aujourd'hui, nous allons faire le point sur sa situation actuelle, évaluer sa force, et projeter quelques lignes d'action pour demain.

La croissance rapide de la population jeune de notre commune a entraîné des effectifs scolaires élevés, plus de 1 800 élèves à la rentrée de septembre 1976, répartis dans trois écoles maternelles, quatre groupes primaires et enfin «notre» C.E.S. flambant neuf.

Nous nous étions fixés un objectif d'adhésions au C.P.E. pour cette année scolaire : 300 familles, et nous sommes près de l'atteindre, ce qui démontre la capacité de mobilisation de notre association.

Cette vigueur se retrouve dans la participation active de 40 personnes aux activités du C.P.E., à travers son bureau, ses commissions spécialisées, sa représentation dans les instances légales du Collège d'Enseignement Secondaire (conseil d'administration, conseils de classe) et dans ses liaisons plus régulières avec la Fédération départementale.

Maintenant que nous sommes nombreux, apparaissent des difficultés inhérentes à cette croissance et aux multiples problèmes qui se posent à un seul C.P.E. regroupant maternelles, primaires et C.E.S. Nous ressentons le besoin de décentraliser l'action, de séparer les problèmes si divers qui se présentent, d'approfondir les causes des difficultés, de mieux analyser les besoins, d'alléger la charge des responsables pour être plus efficaces. Nous devons conduire cette tâche d'organisation au cours de la prochaine année.

D'autre part, notre action à venir devrait porter davantage sur les problèmes pédagogiques et éducatifs, afin de prendre toute notre place, la vraie, dans cette équipe éducative, que nous défendons dans notre projet d'école F.C.P.E., mentionnée dans les textes de projet de réforme du Ministre, mais pour le moment lettre morte pour beaucoup de sujets. Pour cela les parents doivent être mieux informés, plus au fait des sujets de discussion, sur les réformes en cours, mieux conscients de leurs droits et de leurs responsabilités, donc plus capables et mieux écoutés.

Le champ d'action du C.P.E. s'élargit d'année en année à la mesure de la croissance de notre commune.

HARMONIE MUNICIPALE

La vocation de l'Harmonie Municipale qui compte 40 sociétaires est d'encourager la pratique de la musique et de regrouper en son sein tous les musiciens amateurs ayant le même plaisir à jouer ensemble. Son utilité est d'apporter une certaine animation dans la commune en donnant des concerts et en prêtant son concours lors de commémorations, fêtes, manifestations artistiques, sportives, commerciales...

Mais son rôle est aussi de faire connaître dans la mesure du possible les grandes œuvres du répertoire musical ; c'est ainsi que le 26 novembre 1976, en l'église de Brignais, notre groupe donnait un concert avec le concours de l'orchestre symphonique de Lyon ; furent interprétées des œuvres de Wagner, R. Bourdin, Vaughan-Williams, Corelli, Glazounov, H. Prost.

Toujours dans cette optique, elle projette d'organiser bientôt un concert au cours duquel sera interprété « Le Messie » de Haendel.

L'école de Musique qui fonctionne dans le cadre de l'Harmonie Municipale comprend cette année une cinquantaine d'élèves en instrument et quatre vingts en solfège.

Rappelons que l'école de musique a permis à plusieurs élèves de réussir le concours d'entrée au Conservatoire Régional de Lyon.

Parmi les disciplines obligatoires à la formation musicale, il faut noter le solfège (sur cinq ans), la flûte à bec (pendant les deux premières années de solfège) et l'histoire de la musique (pendant les trois dernières années de solfège). Après la première année de solfège débute l'enseignement de la technique instrumentale.

La gamme des instruments proposés au choix des élèves est la suivante :

- la flûte, la clarinette, le saxophone, le bugle, le cornet à pistons, la trompette, le cor alto, le saxhorn, le trombone, les percussions, l'accordéon, la guitare.

Les inscriptions sont prises chaque année en septembre (âge minimum 8 ans).

Les élèves ayant suffisamment de pratique musicale sont groupés au sein d'un ensemble instrumental « Junior » jumelé avec celui de l'école de musique de Vernaison. Ce grand ensemble ainsi constitué a pour nom « Ensemble Instrumental Les Vorges » et a donné des concerts très appréciés à Brignais et dans la région. Pour les débutants, il existe également un ensemble instrumental « Cadet ». Il faut mentionner aussi l'existence de l'ensemble d'accordéons qui s'est déjà produit avec succès à maintes reprises.

Le nombre d'élèves augmente régulièrement chaque année dans un ordre de grandeur de 25 à 50 % selon les années.

S'il existe parmi les nouveaux habitants, des musiciens amateurs qui auraient envie de pratiquer leur instrument dans un ensemble ou envie d'apprendre à jouer d'un autre instrument (pourquoi pas !), il leur suffit de prendre contact avec les responsables lors des répétitions les mardis à 20 h. 30, au siège de la Société, 143, rue Charles de Gaulle (entrée par le parking), ou par téléphone :

- Monsieur M. CROUZET, président, 05.10.59,

- Monsieur B. DALLON, secrétaire, 05.13.04.

libre - SERVICE
SUPER - BIEN

Alimentation DENIS

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

90, rue Général de Gaulle

BRIGNAIS

Tél. 05.21.78

acheter BIEN

c'est BIEN acheter

PISCINE MUNICIPALE SAISON 1976

Depuis son ouverture, le 14 juin 1970, notre piscine municipale a connu un succès toujours croissant, son cadre champêtre, loin des bruits de la ville et de la circulation n'étant pas le moindre de ses attraits.

Pour mémoire, et afin d'avoir quelques chiffres comparatifs on peut noter que les entrées sont passées de 34 943 en 1970 à 48 295 en 1971, puis augmentant plus ou moins nettement selon que l'été était beau ou... médiocre comme en 1972 (41 866 entrées) ont atteint les chiffres de 53 846 en 1975 et enfin 56 410 en 1976.

Il peut sembler étonnant que l'écart entre les entrées de 1975 et celles de cette année soit aussi faible, surtout lorsqu'on évoque l'été exceptionnel que nous avons connu. En fait, le mois de juin et sa canicule laissait présager une campagne record, avec un afflux massif du public dès l'ouverture et des pointes supérieures à 2 000 entrées par jour. Puis une chute brutale survint au mois de juillet, consécutive, semble-t-il, à plusieurs articles de presse faisant état de cas de pollution de piscines d'été, le bassin nautique du Rhône, à Lyon, étant particulièrement visé. Bien que notre bassin n'ait jamais fait l'objet d'aucune critique de ce genre, toutes les analyses régulièrement effectuées ayant prouvé sa parfaite conformité avec toutes les normes en vigueur, les bruits les plus fantaisistes se mirent à circuler. Il fut même question de la fermeture d'urgence du bassin. Fort heureusement, ces « bobards » sans aucun fondement sérieux, s'éteignirent d'eux-mêmes et les choses reprirent leur cours normal, mais le mois d'août était déjà là, avec ses départs en vacances, et le temps perdu l'était bel et bien.

A la lumière de cet incident, il nous paraît opportun de rappeler au grand public, souvent conditionné par les journaux ou la télévision, que les piscines offrent dans leur ensemble des garanties d'hygiène et de salubrité supérieures à ce que l'on trouve de nos jours en rivière ou sur les plages des bords de mer si fréquemment mises en cause. Enfin, il semble que reste à faire l'éducation d'une certaine partie de ce public, celle qui, toujours prête à critiquer tout en bloc, oublie ses devoirs particuliers, comme le passage approfondi sous la douche, qui n'est pas une brimade, mais simplement une règle du savoir-vivre en communauté.

PISCINE COUVERTE

La question de la construction d'un bassin d'hiver (ou de la couverture du bassin existant) a été maintes fois soulevée. Plusieurs projets ont été envisagés, mais le gros problème a toujours été celui du financement, l'importance des dépenses à engager condamnant toute solution hâtive.

A la lumière des résultats d'exploitation des piscines d'hiver récemment ouvertes dans les environs (Mornant, Loire...) qui laissent apparaître des déficits énormes, on peut penser que si le projet n'est pas abandonné, la plus grande prudence reste de mise avant de s'engager.

CAISSE D'ÉPARGNE DE LYON

Siège Social : 12, rue de la Bourse - LYON 2^e

PLACEMENTS

compétence



PRÊTS

simplicité

AGENCE DE BRIGNAIS - 106, Rue Général de Gaulle

Tél. 05.19.12

MAROQUINERIE R. VIVIER

138, Rue Général de Gaulle
BRIGNAIS - Tél. 05.08.15

GRAND CHOIX

Sacs à Main

Petite Maroquinerie

Sacs de Voyage

Valises

Parapluies

TOUTES REPARATIONS
SACS-BAGAGES-PARAPLUIES

CARAVANES

roller

Ets CARETTI

225, Route Nationale

69530 BRIGNAIS

Tél. (78) 05.13.63

L'ÉQUIPEMENT SCOLAIRE DE BRIGNAIS

ÉCOLES PUBLIQUES

« LES PEROUSES », boulevard de Schweighouse

- **Groupe ANDRE LASSAGNE**, tél. 05.27.45.

Ecole Maternelle :

Directrice : Mme FAVRE, 5 classes, 195 élèves.

Ecole Primaire :

Directeur : M. RENAULT, 7 classes, 181 élèves.

- **Groupe JEAN MOULIN**, tél. 05.24.88.

Ecole Maternelle :

Directrice : Mme JACQUET, 5 classes, 178 élèves
(plus 7 élèves sur liste d'attente).

Ecole Primaire :

Directeur : M. LABELLE, 12 classes, 325 élèves.

Avenue Ferdinand-Gaillard

- **Groupe CLAUDIUS FOURNION**, tél. 05.21.59.

Ecole Maternelle :

Directrice : Mme PORCELLANA, 5 classes, 175 élèves
(plus 38 élèves sur liste d'attente).

Ecole Primaire :

Directeur : M. LANOT, 8 classes, 230 élèves.

15, rue Auguste Simondon

- **Ecole Primaire**, tél. 05.14.37.

Directeur : M. FIZE, 5 classes, 140 élèves.

ÉCOLES LIBRES

Place du Vieux-Pont

- **Maternelle**, tél. 05.17.32

Directrice : Mme LE GAC, 3 classes, 111 élèves.

Rue de la Giraudière

- **Primaire**, tél. 05.25.44.

Directrice : Mlle GONON, 5 classes, 153 élèves.

Ainsi, près de 700 enfants sont inscrits dans les Ecoles Maternelles, et un peu plus de 1 000 dans les Ecoles Primaires (Effectifs au 15-9-76).

On peut noter, par rapport aux effectifs de la rentrée de 1975, un accroissement d'environ 5 % au niveau des Ecoles Maternelles et de 6 % dans les Ecoles Primaires. Le développement de l'urbanisation de Brignais compense donc largement la baisse sensible du taux de natalité enregistrée depuis quelques années.

L'occupation progressive, au cours de l'année 1977, des H.L.M. de la Compassion, des lotissements des Collonges, de Janicu, du Champ des Grillons... amènera encore de nombreux nouveaux élèves.

COLLEGE D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE JEAN ZAY

Avenue F.-Gaillard, tél. 05.08.60

Principal : M. PERRIER.

Ouvert à la rentrée du 15-9-76, il remplace le Collège d'Enseignement Général. Il comporte 16 classes groupant 448 élèves, soit 100 élèves de plus — et 3 nouvelles classes — que le Collège d'Enseignement Général, à la rentrée de 1975.

RESTAURANTS D'ENFANTS

Plus de 400 élèves prennent le repas de midi dans les trois Restaurants d'Enfants des Ecoles Publiques :

- 130 au Groupe Scolaire JEAN MOULIN

- 150 au Groupe Scolaire CLAUDIUS FOURNION

- 160 au Collège d'Enseignement Secondaire JEAN ZAY.

Celui des Ecoles Libres reçoit une cinquantaine d'enfants.

COLLEGE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Avenue F.-Gaillard, tél. 05.22.66

Directeur : M. ECK, 320 élèves dont 300 demi-pensionnaires.

Les élèves peuvent y être admis, sur dossier d'orientation, en fin de classe de 5^e ou de 4^e du Collège d'Enseignement Secondaire.

Sont préparés, au Collège d'Enseignement Technique, les Certificats d'Aptitude Professionnelle de mécanicien-tourneur, mécanicien-fraiseur, menuisier du bâtiment et d'agencement, de construction métallique du bâtiment.

Si les débouchés sont satisfaisants pour les élèves sortant de la section de Mécanique, ils sont moins nombreux pour ceux issus de la section Bâtiment.

Une « journée portes ouvertes » — l'après-midi du **Samedi 12 mars**, vraisemblablement — devrait permettre aux familles dont les enfants sont susceptibles de fréquenter le Collège d'Enseignement Technique de faire connaissance avec l'établissement et d'obtenir toutes informations sur les enseignements technologiques qui y sont dispensés.

ÉCOLE TECHNIQUE PRIVEE DE SACUNY

Tél. 56.23.53

Directeur : M. USTACHE, 150 élèves.

Spécialités enseignées : Imprimerie, Maçonnerie, Menuiserie, Peinture, Vitrerie, Plomberie-Sanitaire, Mécanique auto, Mécanique T.P., Conduite d'engins T.P.

LES RESTAURANTS D'ENFANTS

Le comité de gestion des Restaurants d'Enfants des écoles publiques de Brignais est heureux de vous annoncer la naissance de son troisième restaurant « Le Restaurant d'Enfants du C.E.S. Jean Zay ».

Le 18 octobre, jour de son ouverture, près de 175 repas y ont été servis. La formule « libre-service » doit permettre à 300 demi-pensionnaires d'y prendre leur repas de midi.

Nous espérons que lors de l'opération « Portes Ouvertes » du C.E.S., nombreux seront les parents qui viendront visiter les installations du restaurant.

Bien que son ouverture se soit faite tardivement, le service a été assuré par le restaurant Claudius Fournion, qui a dû faire deux services pendant plus d'un mois, soit chaque jour plus de 300 repas. La tâche n'a pas été toujours facile pour le personnel auquel étaient adjointes les deux aides-cuisinières du Restaurant C.E.S., et nous les remercions pour l'effort qu'il a dû faire.

Du fait de l'ouverture du C.E.S., la répartition des enfants dans les différents restaurants est plus équilibrée :

- 130 enfants à Jean-Moulin,
- 150 enfants à Claudius-Fournion,
- 160 enfants au C.E.S.

Chacun travaille donc maintenant dans des conditions très acceptables.

Par enfant, les prix actuels sont : $3 + 3 + 3 + 1 = 10 \text{ F}$.

- un et deux enfants : 6,20 F
- trois et plus : 5,60 F.

Cette somme englobe l'achat de la nourriture, les frais de surveillance et de gestion (achat de matériel, frais de fonctionnement, chauffage, etc...).

Dix personnes assurent maintenant le fonctionnement des

restaurants (trois pour chaque groupe et un gestionnaire pour l'ensemble) leur salaire étant entièrement pris en charge par la commune. Si le comité de gestion devait seul subvenir à toutes ces dépenses le prix de la redevance demandée actuellement aux parents devrait être doublé.

Comme à l'accoutumée, très peu de parents étaient présents à l'Assemblée Générale, puisque 45 familles seulement étaient représentées sur les 250 inscrites en début d'année.

Nous devons déplorer que la majorité se désintéresse de la gestion des restaurants dans lesquels leurs enfants prennent leur repas — plus de 150 fois au cours de l'année scolaire — que doit-on en déduire ?

Nous préférons penser que les parents sont toujours aussi contents des services offerts et ne voient donc pas l'utilité de perdre deux heures de leur temps, une fois dans l'année. Peut-être estiment-ils que les Restaurants d'Enfants sont des services publics au même titre que la poste ou le téléphone ? Mesdames et Messieurs les Directeurs des sept écoles et du C.E.S. de Brignais ne comptent pas, eux, le temps qu'ils donnent pour assurer le bon fonctionnement des restaurants et nous les en remercions bien vivement.

Rappelons enfin que la gestion est confiée à un Comité qui comprend cinq représentants de la Municipalité dont Monsieur le Maire, cinq représentants du Conseil de Parents d'Elèves des Ecoles Publiques et cinq représentants du corps enseignant. Le bureau du Comité de gestion constitué lors de l'Assemblée Générale comprend cette année :

- Présidente : Mme LAURINO (Parents d'Elèves).
- Secrétaire : M. LABELLE (Enseignant).
- Secrétaire-Adjoint : M. LANOT (Enseignant).
- Trésorier : M. LAPLACE Jean (Parents d'Elèves).
- Trésorier-Adjoint : Mme GRUET (Parents d'Elèves).

UN COURS D'ALPHABÉTISATION A BRIGNAIS...

Pourquoi ?

Depuis quatre ans, un cours d'alphabétisation A.C.F.A.L. (1) fonctionne aux Pérouses. Ce cours est assuré par des bénévoles et regroupe environ une trentaine de femmes de diverses nationalités : maghrébines, espagnoles, portugaises, qui se réunissent deux fois par semaine, le mardi et le jeudi après-midi ; le jeudi étant consacré à l'apprentissage de la langue française, lecture, écriture, et le mardi à des activités diverses : tricot, crochet, cuisine ou éventuellement film, diapos, etc... (un accueil pour les enfants est assuré pendant ces cours, dans une salle équipée avec du matériel rudimentaire, récupéré, en attendant mieux).

Dans notre société occidentale où savoir lire et écrire semble indispensable, il paraît logique de proposer aux femmes immigrées des cours d'alphabétisation pour qu'elles puissent se débrouiller seules ; pourtant, rares sont celles qui parviennent à la maîtrise totale de la lecture-écriture : deux heures par semaine c'est peu et la plupart sont originaires de régions rurales où l'analphabétisme est très important, et où

l'information et la transmission des connaissances se fait par voie orale.

C'est pourquoi les cours A.C.F.A.L. s'attachent davantage à être pour elles une possibilité de rencontre et d'échanges avec d'autres femmes immigrées et françaises, un lieu où l'on peut s'exprimer, y compris de façon critique, sortir de son isolement, un lieu où l'on peut trouver une information sur les structures sociales de sa ville, existantes ou inexistantes, sur les problèmes de scolarisation, etc...

Les familles immigrées ont beaucoup de difficultés, de tous ordres (administratives, logement, scolarisation de leurs enfants, adaptation à notre mode de vie, etc...) et notre rôle se situe au niveau de la solidarité afin de les aider à prendre elles-mêmes en charge leurs problèmes.

(1) A.C.F.A.L. : Association de Coopération Franco-Algérienne du Lyonnais, 68, rue Rachais, Lyon 3^e.

L'URBANISATION

Accorder des permis de construire est une décision très importante, car le Maire et le Conseil Municipal doivent prendre en considération un certain nombre d'éléments dans l'intérêt de la communauté et en **TOUTE OBJECTIVITE**.

Un accord harmonieux doit être réalisé entre les différents types d'habitations (maisons individuelles, lotissements, collectifs) dans toute la mesure du possible.

Bien plus difficile est la position de la Municipalité vis-à-vis d'un organisme tel que les H.L.M., lorsqu'il est propriétaire du terrain sur lequel il envisage des créations de logements collectifs (exemple : la Compassion).

Nous avons pensé que vous seriez intéressés par la figuration sur le plan de la page centrale des lotissements (nous avons retenu les plus de neuf habitations) et les collectifs. Nous les avons représentés en **BLEU** avec indication en **BLEU** du nombre de logements.

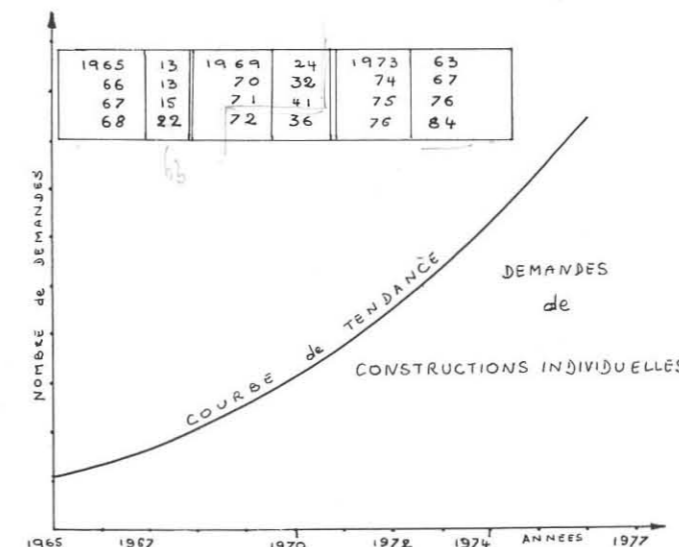
Pour ne pas alourdir le plan déjà chargé nous n'avons pu indiquer les noms de ces ensembles et nous nous sommes limités aux constructions et demandes réalisées ou formulées depuis douze ans.

On pourra aussi apprécier sur le graphique ci-dessous l'évolution du nombre de demandes individuelles qui a été multiplié par **six en dix ans**.

Pour ne pas alourdir un tel plan, nous avons renvoyé à... un autre Bulletin, une mise au point concernant la **Zone Industrielle**.

Comme vous pouvez le constater nous favorisons l'implantation d'artisans ou d'industriels, capables de créer des emplois pour les habitants de Brignais, et ne perturbant pas l'environnement.

Malheureusement la superficie de cette zone est modeste et modestes doivent rester nos prétentions.



Le patrimoine communal

L'évolution d'une commune ne peut se concevoir sans acquisition bâtie ou non bâtie) par la Municipalité.

En effet, la poussée démographique, comme c'est le cas dans notre région, nécessite de... **prévoir** et donc d'acheter :

- **des terrains**, pour des constructions (scolaires, sociales...) ou pour l'aménagement ou la création de voies de communications ;

- **des propriétés bâties**, soit pour démolition (aménagement d'un carrefour), soit pour transformation.

Une bonne gestion doit donc pressentir les problèmes ; elle doit les résoudre selon leur importance, et en fonction des nécessités et de l'état des finances communales.

Plutôt que d'énumérer en détail les différents éléments de l'actif communal (environ 21 hectares de bâti et non bâti), nous avons préféré indiquer sur le plan de la **page centrale** ces différents éléments.

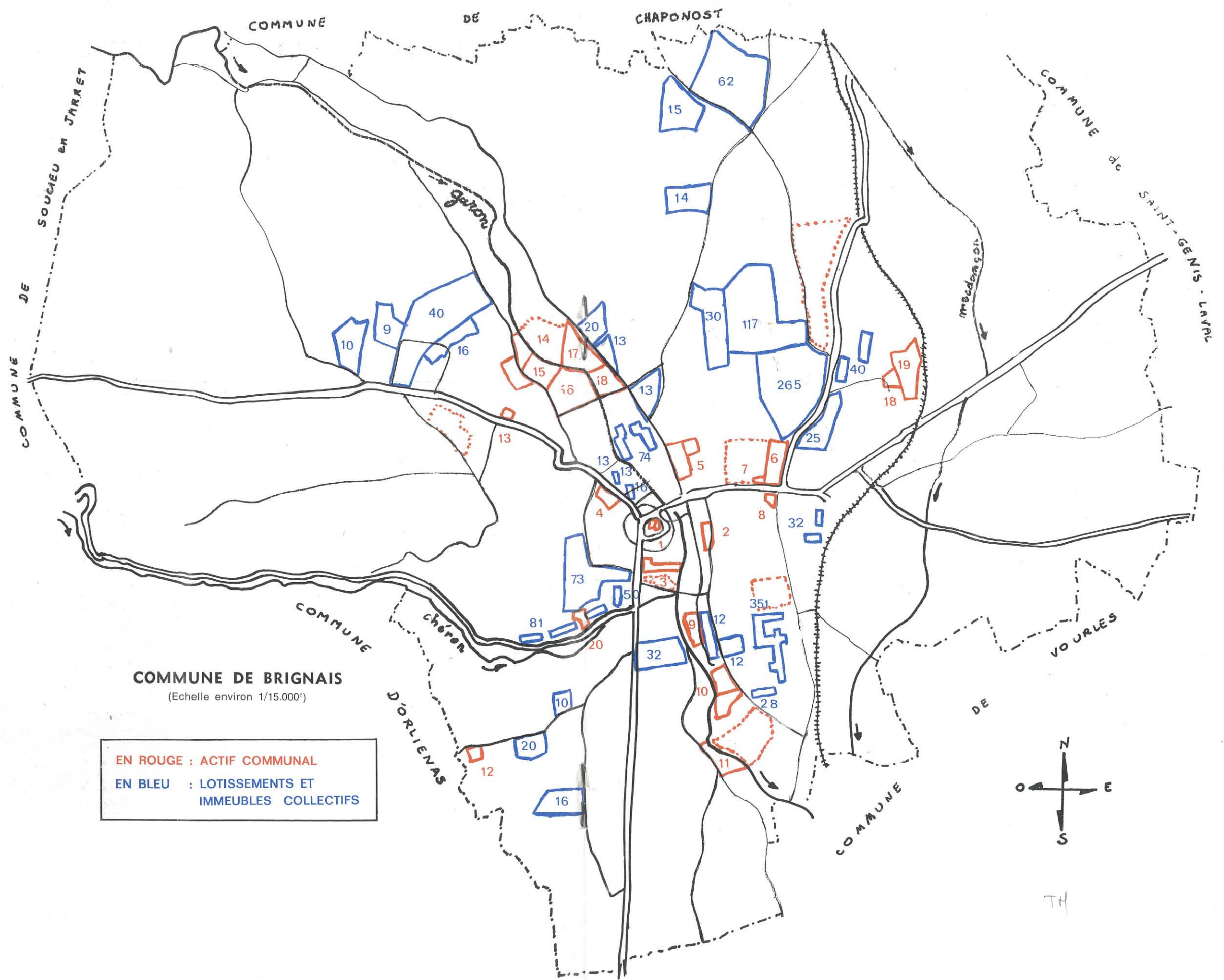
Nous les avons figurés en **ROUGE** avec indication du numéro en **ROUGE** auquel ils correspondent dans la liste ci-dessous.

En pointillés rouges, nous avons délimité les terrains ayant été **réservés** par la Municipalité (**Réserves Foncières**) pour constructions scolaires, équipements sportifs ou centre social.

1. Mairie - Eglise.
2. Foyer des Personnes Agées « Les Arcades ».
3. Maison Communale (Gutton), 141 à 145, rue Général de Gaulle. Parking place du Marché.
4. Groupe Scolaire SIMONDON.
5. Groupe Scolaire Claudius FOURNION.
6. Parking.
7. Maison, 26, rue Général de Gaulle.
8. La propriété Sommer vient d'être démolie pour aménagement du carrefour.
9. Station d'Épuration.
10. Groupes Scolaires : Jean MOULIN
André LASSAGNE.

11. Terrain.
 12. Réservoir et Terrain.
 13. Réservoir et Terrain.
 14. Piscine.
 - 15-16-17. Terrains de Sports.
 18. Terrain du C.E.S.
 19. Cimetière.
 20. Terrain.
- (Ne pas tenir compte du n° 18 situé à gauche du n° 19)

JOUETS - CADEAUX
ARTICLES VAISSELLE - MENAGE
Mme EUDES
113, rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS
Tél. 05.19.78 Ouvert le dimanche matin



COMMUNE DE BRIGNAIS
 (Echelle environ 1/15.000^e)

EN ROUGE : ACTIF COMMUNAL
EN BLEU : LOTISSEMENTS ET IMMEUBLES COLLECTIFS

les finances communales

Comme annoncé dans le dernier Bulletin (page 13), nous dressons ci-après le bilan global — recettes et dépenses — depuis 1971, en nous limitant aux chiffres globaux, par souci de clarté. Le tableau et les graphiques sont suffisamment éloquents pour en dégager des tendances.

Rappelons très succinctement le mécanisme :

Le budget est l'état des prévisions de recettes et dépenses pour une année donnée. Il se compose obligatoirement d'un document unique (règle de l'unité) et comprend la totalité des recettes et dépenses (règle de l'universalité). C'est le Maire qui le prépare avec l'aide des services municipaux — ou du Receveur Municipal.

Le budget comporte une section ORDINAIRE ou de FONCTIONNEMENT et une section EXTRAORDINAIRE ou d'INVESTISSEMENT, chacune d'entre elles avec DEPENSES et RECETTES.

Le budget supplémentaire a pour rôle de reprendre les opérations de l'exercice précédent non terminées à sa clôture et de prévoir les dépenses et recettes nouvelles, ainsi que les augmentations ou diminutions de dépenses et de recettes jugées nécessaires depuis l'établissement du budget primitif ; c'est donc à la fois un budget complémentaire et un budget de report.

Les budgets sont obligatoirement en équilibre réel.

BUDGETS PRIMITIF ET SUPPLEMENTAIRE

Leur montant global augmente irrégulièrement d'une année à l'autre, à cause de la partie INVESTISSEMENT ; en effet, si on peut moduler des achats tels que des terrains, les participations à des programmes tels que

les groupes scolaires sont tellement élevées (plusieurs millions de francs à répartir sur une très courte période), qu'elles peuvent dépasser à elles seules le budget de fonctionnement, seule partie du budget qui progresse régulièrement (courbe rouge) et rapidement puisqu'il a triplé en six ans.

Les courbes figurées sur le graphique page 24 reflètent bien les tendances :

- La différence entre les courbes noire (budget primitif) et rouge (budget de fonctionnement du budget primitif) représente la partie **investissement** de ce budget primitif ; elle augmente nettement au cours des six années considérées.

- On ne peut porter sur une courbe régulière la totalité du budget primitif et du budget supplémentaire (qui représente cependant la totalité des dépenses, soit A + B + C), car ces totaux sont très variables et traduisent bien les à-coups dont nous venons de parler (Nous avons fait figurer ces totaux par des points isolés ●)

Exemple : 1973. Bien qu'ayant prévu une somme importante au budget primitif pour la construction des groupes scolaires les Pérouses (2 932 620 F), il a fallu ajouter au budget supplémentaire encore 1 377 274 F ! On comprend pourquoi la totalité des budgets atteigne 9 594 041,35 F, pour cette année-là !

Où trouver cet argent ?

On peut augmenter les impôts, mais il faut rester dans des limites supportables. Si on compare leur évolution par rapport aux communes voisines, celle de Brignais est restée très raisonnable : il faut donc de toute façon **EMPRUNTER**.

Les sommes indiquées dans le tableau ci-dessous sont en Francs.

	BUDGET PRIMITIF			BUDGET SUPPLEMENTAIRE (C)	DETTE TOTALE au 1 ^{er} janvier (en capital)	REMBOURSEMENT ANNUEL
	Total (A + B)	Fonctionnement (A)	Investissement (B)			
1971	1 740 394,38	1 618 966,38	121 428,00	1 332 968,47	3 076 550,72	353 101,63
1972	3 200 301,35	2 067 378,35	1 132 923,00	3 881 527,24	3 225 536,21	384 090,00
1973	<u>6 349 184,57</u>	2 704 641,57	3 644 543,00	<u>3 244 856,78</u>	6 050 783,96	716 066,56
1974	5 205 945,26	3 462 644,26	1 743 301,00	1 400 570,99	8 781 719,79	1 057 980,50
1975	6 429 097,44	4 536 170,16	1 892 927,28	2 588 240,40	10 428 318,84	1 261 039,75
1976	8 405 582,50	5 213 316,45	3 192 266,05	(Fév. 77)	11 438 331,53	1 421 760,45

les pépinières du garon s.a.r.l.

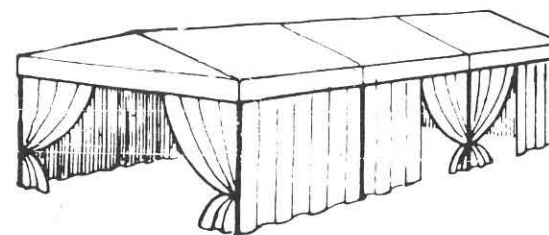
R.N. 86 - La Plaine d'Elite - BRIGNAIS

Téléphone : 05.20.53

**TOUT
POUR
LE JARDIN**

VEGETAUX DE PLEIN AIR
LOISIRS - DETENTE
MATERIEL D'ENTRETIEN ESPACES VERTS
CREATION DE PARCS ET JARDINS
ENTRETIEN - DECORATION - DALLAGES

LOCABRI



Pour : SEMINAIRES,
PRESENTATION DE MATERIEL, BALS,
RECEPTIONS, SPECTACLES

**LOCATION DE TENTES
ET CHAPITEAUX**
(toile ignifugée)

● TABLES ● CHAISES
● PARQUETS ● ECLAIRAGE ET CHAUFFAGE

191-193, rue Charles-de-Gaulle
69530 BRIGNAIS T. (78) 05.16.03
Installation à toutes distances

DETTES - EMPRUNTS

Le recours à l'emprunt est donc inéluctable, les subventions accordées par l'Etat étant soit inexistantes, soit faibles selon les cas. D'autre part, une commune ne peut emprunter comme elle l'entend : ses emprunts sont soumis à un contrôle étroit des Administrations.

Si le montant global de la dette est passé de 3 à 11 millions en six ans (à noter que sa valeur en 1976 est un peu supérieure au montant de l'exercice), cela est bien sûr dû principalement aux groupes scolaires des Pérouses, au C.E.S., aux acquisitions de terrains.

On remarquera la divergence des courbes bleue (dette totale) et noire (remboursement). A l'avenir, il faudra donc veiller à réduire cet écart, qui est pourtant la conséquence d'une gestion dynamique. A noter un ralentissement de cet écart entre 1975 et 1976.

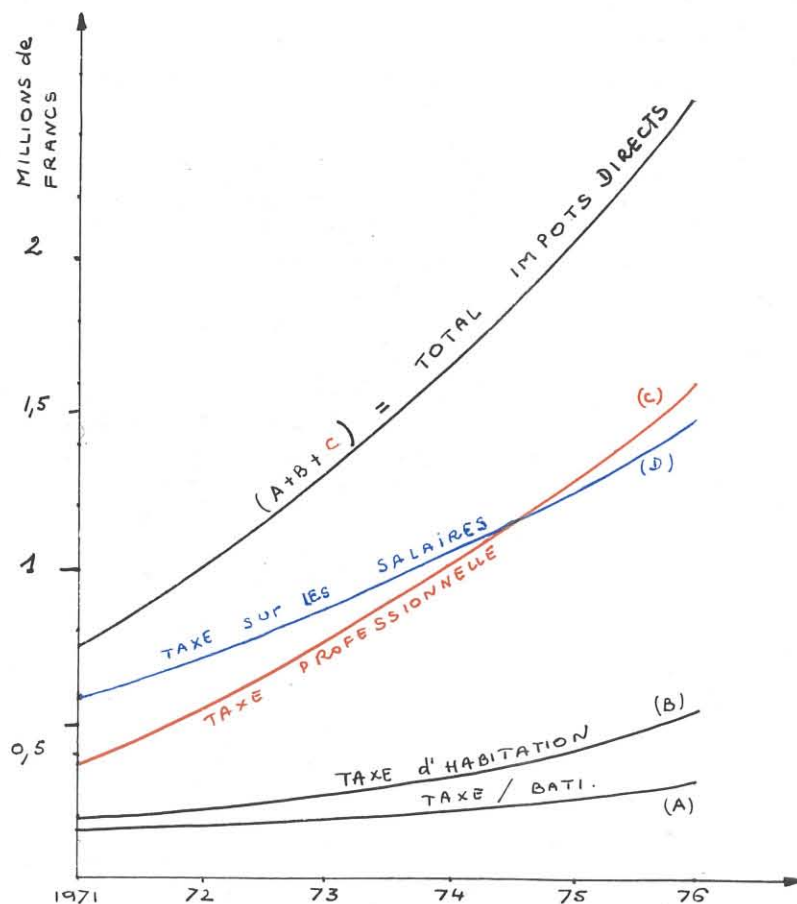
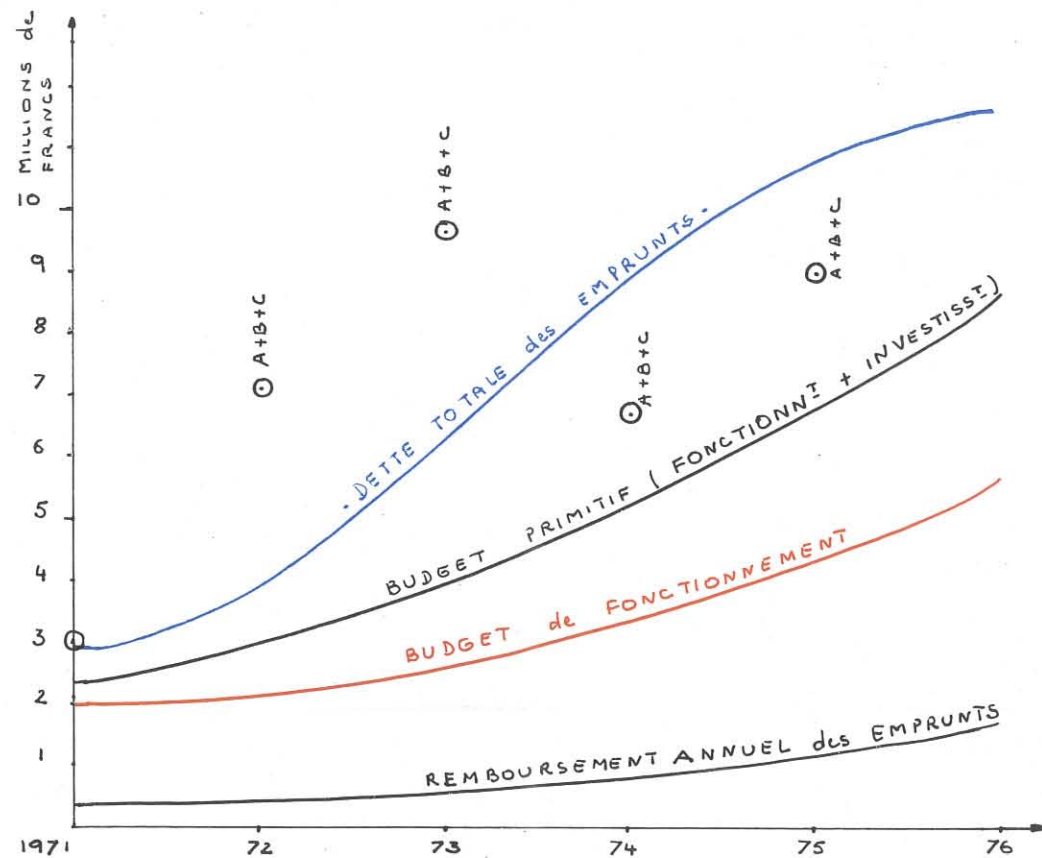
IMPOTS

On lit clairement dans le tableau ci-joint que :

- Le **total** des impôts directs est loin d'égaliser les dépenses : avec 2 523 552 F, il ne représente que **44 % des recettes de fonctionnement** et **30 % du budget primitif**.

- Le total des impôts directs (2 523 552 F) et de la taxe sur les salaires (1 455 117 F), (reversée par l'Etat), soit donc 3 978 669 F, ne représente que **47 % du budget primitif** de 1976.

- On remarquera les faibles niveaux des taxes sur le non bâti, le bâti et même la taxe d'habitation (respectivement 2 %, 13 %, 21 % du total des impôts directs, en 1976).



Amicale Laïque

Plus ancienne activité de l'Amicale Laïque de Brignais, la dynamique Section Bouliste très connue de tous les amateurs de « boule lyonnaise » dans notre ville et même alentour, a une santé très florissante, malgré son grand âge.

La toute jeune Section de Judo a très bien passé le cap du premier âge et nous en reparlerons plus loin.

De plus, les responsables de l'Amicale Laïque ont mis à l'étude divers projets qui, s'ils intéressent suffisamment de Brignairots, verront le jour au cours de l'année 1977.

Il s'agit :

- d'une section d'aéromodélisme (modèles réduits),
- d'une section de randonnée cyclotouriste,
- d'une section de randonnée pédestre.

Les personnes intéressées par ces activités peuvent s'adresser à M. Marcel PERRAUD, Président de l'Amicale Laïque.

SECTION JUDO

Une activité sportive nouvelle est proposée depuis cette année à tous les habitants de notre commune : LE JUDO.

En effet, il y a deux ans déjà qu'une importante section Judo était ouverte au Groupe scolaire « Jean Moulin » à l'initiative de M. LABELLE, directeur de l'école. Les cours étaient réservés aux enfants des Ecoles Publiques de Brignais.

Pour permettre à tous les jeunes de pratiquer ce sport au-delà de l'école et pour répondre aux besoins exprimés par la population de Brignais, l'Amicale Laïque a pris en charge la section Adultes qui est affiliée à l'U.F.O.L.E.P. et qui est ouverte à tous.

Les judokas, jeunes ou adultes des deux sexes, s'entraînent régulièrement au Groupe Scolaire « Jean Moulin » sous la conduite du professeur Maurice GUYON, ceinture noire 2^e dan, diplômé d'Etat.

Evidemment tous les adeptes du judo attendent impatiemment la construction du gymnase pour pouvoir disposer d'une salle mieux adaptée aux exigences de leur sport.

COMPOSITION DU BUREAU :

- Président : M. LABELLE René, Groupe Scolaire « Jean Moulin ».
- Trésorière : Mme MYARD Danielle, Le Barret.
- Trésorière-Adjoint : Mme METRAT Simone, Le Bonnet.
- Secrétaire : M. GOMEZ Patrick, 17, rue Simondon.
- Secrétaire-Adjoint : M. PRADINES Sylvain, rue de Bonneton.
- Membres : MM. LAVABRE, Plaine d'Elite, et POIZEUIL, Les Pérouses.

HORAIRE DES COURS :

- Scolaires : mardi, jeudi, vendredi, de 17 h. 15 à 18 h. 45.
- Jeunes : lundi de 17 h. 30 à 19 h., et mercredi de 17 h. 15 à 18 h. 15.
- Adultes Hommes : mardi de 19 h. à 20 h. 30 et vendredi de 18 h. 45 à 19 h. 45.
- Adultes Dames : mercredi de 18 h. 30 à 20 h. et vendredi de 18 h. 45 à 19 h. 45.

gabriel
krafft

BIJOUTIER - HORLOGER

création
fabrication

110, rue Général de Gaulle
69530 BRIGNAIS Tél. 05.12.64

TRANSACTIONS
IMMOBILIERES

Mademoiselle MORON

59, rue du Général de Gaulle
Tél. 05.11.14

VENTE

Terrains - Villas - Appartements
Terrains Industriels

VOIRIE et ASSAINISSEMENT

Tout en nous limitant à l'essentiel, nous ne pouvons éviter de dresser le bilan des six ans écoulés sous forme d'une énumération, forcément fastidieuse.

● ASSAINISSEMENT

Les évacuations des eaux usées et polluées ont été réalisées :

- dans la Zone Industrielle Nord depuis le boulevard de Schweighouse jusqu'à la RN 86 en desservant « Les Pérouses », « Les Aigais », le chemin de Chiradie, la route d'Irigny ;
- sur les chemins du Cantonniau, de la Côte, de la petite Côte, des Ecureuils, de Janicu, du Michalon, des Ronzières ;
- dans les rues du Bonnet, de Bonneton, du Garel, des Tasses ;
- de la S.C.I. des 40 villas (Domaine de la Côte) au chemin de la Rivière à travers la propriété Perrin. (cf. en outre l'article sur l'Assainissement de la vallée du Garon).

● VOIRIE

A. La réfection complète

- des chemins des Aigais, de l'Archet, des Barolles, de Barray, des Basses Vallières, du Bois, de Bonneton, du Champ du Mont, de Chiradie, de la Fonderie, de Janicu, de la Lande, de la Plaine d'Elite, de Sacuny, des Saignes, du chemin rural n° 37 après l'Auberge du Garon,
- de la place du Vieux-Pont,
- de la route d'Irigny,
- des rues de Casse-Froide, du Garon, de la Giraudière, du Presbytère, des Tasses,
- des ruelles de la Giraudière et du Pensionnat.

B. L'élargissement et l'aménagement

- de l'avenue Ferdinand-Gaillard,
- du boulevard de Schweighouse,
- des chemins du Bonnet, du Cantonniau, de la Côte, de la petite Côte, des Ecureuils, de la Lande, du Michalon, des Ronzières,
- de la route de Soucieu,
- de la rue du Garel.

C. L'aménagement

- du carrefour Bovier-Lapierre, rue Général de Gaulle ; achat, puis démolition de la propriété Sommer,
- d'un parking (place du Marché) après démolition des propriétés Gutton (141, 145 rue Général de Gaulle),
- d'un parking au carrefour de la rue Général de Gaulle et de la route de Tassin.

D. Création

- du boulevard des Sports (devant le C.E.S.).

E. Construction

- d'un pont, boulevard des Sports,
- d'un pont reliant le chemin des Ronzières au boulevard de Schweighouse (futur boulevard périphérique).

F. Recouvrement

- du Chéron, le long de la route de Soucieu avec aménagement du carrefour.

E. Extension de l'éclairage public

- des chemins du Cantonniau, des Ecureuils, de la Lande, des Ronzières,
- de l'allée des Chênes,
- de la route de Soucieu.

Assainissement de la vallée du Garon

L'aménagement et la protection de la Vallée du Garon comprise entre Brignais et Grigny ont incité les communes de Brignais, Grigny, Millery, Montagny, Orléans, Taluyers et Vourles à se regrouper dans un Syndicat d'Etudes constitué le 14 mai 1973 pour l'assainissement de la Vallée du Garon. Le projet prévoit la collecte des eaux usées des communes adhérentes et leur traitement dans une station à construire à proximité de la route nationale n° 86 vers le confluent du Mornantet et du Garon sur le territoire de la Commune de Grigny.

Ce projet a reçu un avis favorable du Conseil Supérieur d'Hygiène de France le 24 Février 1975 et le 27 novembre 1975. Un Syndicat regroupant les communes intéressées et les deux Syndicats d'eau potable du Sud-Ouest Lyonnais et de Millery-Mornant était constitué pour réaliser les travaux. Ceux-ci étaient estimés au 1^{er} janvier 1976 à 15 millions de francs. Ils comprennent l'établissement d'un collecteur principal de 800 et 900 millimètres de diamètre entre Brignais et Grigny, ainsi que différents collecteurs secondaires de 400 mm pour raccorder les réseaux communaux.

Les travaux ont été financés en 1976 pour un montant de 3 800 000 francs et leur réalisation en a été confiée aux Entreprises PETAVIT et RAMPA. Ils prévoient la pose du collecteur principal entre Grigny et les Carrières du Garon.

Le projet devrait être financé en 1977 au titre des programmes d'équipements des Ministères de l'Agriculture et de l'Équipement et il est possible d'envisager de raccorder la station de Brignais en 1978.

NOS INSTALLATIONS SPORTIVES

Le développement de notre petite cité crée des besoins croissants dans tous les domaines et sur le plan des installations sportives en particulier, on approche de la saturation dans certaines disciplines. Brignais offre en effet, grâce à ses diverses sociétés, la possibilité de pratiquer un large éventail de sports, mais l'augmentation des effectifs des pratiquants ne va pas sans poser quelques problèmes.

L'inventaire suivant permettra de se faire une idée plus juste de l'importance du patrimoine sportif communal.

1. LE STADE MUNICIPAL DE LA VALLEE DE BARRAY

Aménagé en 1954, il occupe une surface totale de 18 600 m². Il comprend :

- une piste d'athlétisme de 250 m,
- un terrain de volley-ball,
- un plateau d'éducation physique avec deux terrains de basket-ball ou un terrain de hand-ball, avec éclairage,
- un terrain de football gazonné de 100 x 60 m, avec éclairage,
- un petit terrain de football en sol semi-stabilisé (gore) pour les scolaires et les équipes de tout jeunes,
- un bâtiment-vestiaires, nettement insuffisant maintenant.

La transformation en cours de l'annexe du terrain de camping, qui occupe une surface de 8 000 m² environ, en un grand terrain de football de 100 x 65 m en sol semi-stabilisé permettra de décongestionner le terrain existant surtout le mercredi (scolaires) et le dimanche matin (nombreuses équipes de jeunes).

2. LA PISCINE

Inaugurée en juin 1970, elle a une surface totale de 8 300 m², un bassin de 25 x 15 m, un bassin-école de 17 x 15 m, et une pataugeoire. Surface totale des bassins : 636 m².

3. LE GYMNASE

Implanté le long du Garon, à proximité immédiate du C.E.S., ce gymnase, si longtemps attendu mais si souvent retardé pour des raisons diverses, va enfin voir le jour cette année. Une salle, type C, de 20 x 40 m permettra la pratique des sports collectifs (basket, volley, hand-ball), du tennis ou de la gym d'agrès. Une salle annexe, de 15 x 22 m, pourra convenir à l'éducation physique, au tennis de table ou au judo. Les adeptes du basket, contraints de jouer à l'extérieur par tous les temps et les volleyeurs obligés de s'exiler à Sacuny apprécieront cette réalisation.

4. LES JEUX DE BOULES

Ils sont utilisés par les sociétés boulistes locales et aménagés par elles, ils sont situés :

- les uns derrière le groupe scolaire Claudius Fournion (4 jeux servant à l'Amicale Laïque),
- les autres au carrefour du CD 42 et de la rue Général de Gaulle. Récemment aménagés, ces huit derniers jeux serviront en priorité à la Boule Joyeuse.

SAVAC

217 Rue du Général de Gaulle

69530 BRIGNAIS

Tél. (78) 05.17.55



CURAGE
DEBOUCHAGE
EGOUTS

CURAGE MARES

COLONNES
VERTICALES

NETTOYAGE
DEGAZAGE
CUVES FUEL

ENTRETIEN
STATIONS
D'EPURATION

DESINFECTION
CURAGE
POINTS D'EAU

VIDANGE
TOUTES FOSSES

DESINFECTION
DE GAINES
VIDE-ORDURES

Etudes - Devis gratuits
Contrats

PLOMBERIE - ZINGUERIE - TOUT CHAUFFAGE

REGULATION - ISOLATION

DEPOT ANTARGAZ

PRAT Georges

9 rue de la Giraudière

BRIGNAIS

Tél. 05.18.53

Cabinet M

arxiv

ESPÉRANCE ET VAILLANTES

en attendant mieux !...

Au fil des ans, l'Espérance et les Vaillantes poursuivent leur bonhomme de chemin, avec le souci d'offrir la possibilité de pratiquer le « sport pour tous », grâce à l'éducation physique.

Un objectif qui devrait être simple à atteindre, et qui, pourtant, s'avère de jour en jour plus difficile.

Le coût des installations, les équipements augmentent dans des proportions presque inquiétantes et le prix du matériel sportif, lui-même, devient de plus en plus exorbitant.

Aussi, certaines associations, totalement privées de ressources, sont-elles obligées d'abandonner leurs activités et disparaissent.

Et l'encadrement ! Bénévole bien sûr, car il ne peut en être autrement n'en déplaie à certaines vedettes sportives en renom, qui ont tôt fait d'oublier qu'il a été à la base de leur réussite.

Actuellement l'Espérance et les Vaillantes comptent dans leurs rangs 300 jeunes de moins de 15 ans, représentant 40 heures d'entraînement par semaine environ.

40 heures « données » par une trentaine de jeunes de 18 à 25 ans, qui croient tous au « sport », au vrai sens du mot.

● Une solution qui a l'immense avantage d'apporter autant à celui qui donne qu'à celui qui reçoit, mais bien fragile à l'image de tout le contexte du sport dans notre pays.

● Une solution qui démontre l'immense générosité des responsables de nos diverses activités.

● Une solution qui n'en est plus une !

Notre Association a connu des périodes difficiles et s'en est sortie à diverses reprises : en 1919... en 1945...

Après les malheurs de la guerre, il lui faut maintenant lutter face aux fléaux de notre époque « l'égoïsme et l'argent ».

**SERRURERIE INDUSTRIELLE
TOLERIE**

ETABLISSEMENTS
BÉRARD et Fils

Route d'Irigny - Z.I. Nord
69530 BRIGNAIS



**ÉLECTRICITÉ
GÉNÉRALE**

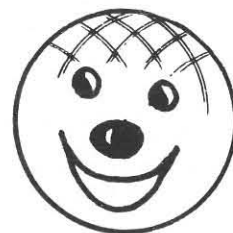
G. LOMBARD

227, Rue Général de Gaulle

BRIGNAIS Tél. 05.16.53

**INSTALLATION - ENTRETIEN
CHAUFFAGE ELECTRIQUE
INTEGRE
ET LOGEMENTS EXISTANTS**

Réseau RENOVELEC E.D.F.



**LA
BOULE
JOYEUSE**

La Boule Joyeuse de Brignais a été créée en 1905 par M. DECLEZ Louis, qui en fut pendant de longues années le Président. Le Président actuel, M. VENET Louis, toujours jeune, contribue à la bonne marche et à la bonne entente de cette association.

A plusieurs reprises nous avons participé à de nombreux concours et obtenu de bons résultats.

Cette année 1976-1977 nous avons de nouveaux jeux, que nous pensions inaugurer cet automne. Mais malgré la bonne volonté de quelques sociétaires qui ont fourni de gros efforts pour l'installation de son nouveau clos au carrefour de Tassin-la-Demi-Lune, celui-ci n'a pu être terminé avant l'hiver.

Les travaux étant plus importants que prévu, la Boule Joyeuse, en période de transition n'a pas eu son rendement habituel pour la saison 1976, mais espère bien mettre les bouchées doubles en 1977, grâce aux sociétaires qui piaffent d'impatience.

ŒUVRE MUNICIPALE DES "CHEVEUX BLANCS"

Composition du Bureau :

Président : M. Michel THIERS.
Secrétaire : Mme GARDON.
Trésorier : M. A. MOSSIERE.

Membres du Conseil Municipal :

Mme BARNIER
Mme CURTIS née Yvonne SOUBEYRAT
M. PIERREFEU
M. FERROLLET
M. PERRAUD
M. DUGAS-VIALLIS.

Représentants de la Commune :

Mme RABILLOUD
Mlle CHAVASSIEUX
M. Xavier GILARDONE
M. CARRAS.

SON ACTIVITE

6 juin 1972 :		
sortie Roseaie du Parc (40 personnes)	237,80	
Noël 1972 : 165 boîtes chocolat - 76 colis	8 751,80	
23 octobre 1973 :		
sortie Villard-les-Dombes (60 personnes)	2 117,20	
Noël 1973 : 166 boîtes chocolat - 86 colis	10 376,76	
23 octobre 1974 :		
sortie «Holliday on Ice» (100 personnes)	3 590,00	
Noël 1974 : 148 boîtes chocolat - 94 colis	12 447,47	
22 juin 1975 : sortie petit train à vapeur de Lamastre (95 personnes)	6 000,81	
Noël 1975 : 152 boîtes chocolat - 102 colis	11 603,82	
9 juin 1976 : sortie bateau Andance-Vienne (124 personnes)	6 348,36	

Voici le résultat des souscriptions en Mairie pour :

Noël 1971	8 928,75 F
Noël 1972	8 981,00
Noël 1973	9 505,30
Noël 1974	10 751,22
Noël 1975	7 408,30

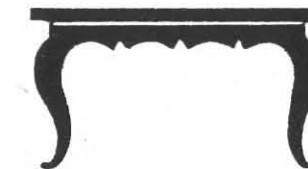
De même que les dons aux mariages sont moins importants, les collectes de Noël sont en baisse pour 1975. Il est vrai que tous, nous sommes énormément sollicités par de nombreuses œuvres d'ailleurs très dévouées et nécessaires. Néanmoins, pensons à nos « CHEVEUX BLANCS » que nous connaissons bien.

En caisse au 15-10-71	22 905,36 F
En caisse au 15-10-76	27 374,37

La subvention annuelle de la Commune est de 2 000 F.

L'en caisse de 1971 a été conservé et même augmenté malgré une activité plus développée grâce à la générosité des entreprises et des habitants de Brignais. Nous pensons participer à certaines dépenses lors de l'ouverture de la Résidence des personnes âgées au printemps.

Momère



restauration de meubles anciens

vente achat

copie
transformation
marqueterie

MEUBLES SUR COMMANDE

Max CLAER

E BENISTE

10 rue Général de Gaulle BRIGNAIS
Tél. (78) 05.11.97

L'Entente Commerciale de Brignais

L'Entente Commerciale a organisé en 1976 plusieurs manifestations auxquelles ont participé, selon le souhait exprimé dans le dernier Bulletin Municipal, la plupart des sociétés de la Commune.

Grâce à cette collaboration, et avec l'aide de tous, nous avons pu offrir à la population trois semaines d'animation avec défilé, dégustation des vins régionaux, concours de vitrines, etc...

A l'occasion de la grande Foire Exposition des 15 et 16 mai, commerçants et membres des sociétés locales avaient réalisé de nombreux stands.

560 heureux gagnants se sont partagés les lots distribués par les fusées.

« Les Cheveux Blancs » n'ont pas été oubliés. Le lâcher de ballons a permis de verser à leur intention la somme de 735 F. Notre Association a organisé également pour eux, avec le concours de l'Harmonie Municipale, des après-midi récréatifs pour tirer les Rois.

Pour 1977, de nouvelles manifestations sont à l'étude.



*un installateur qualifié
pour votre
chauffage individuel
au gaz*

**Gérard
LACHAUX**
plomberie-chauffage

Lotissement « Le Bonnet » - 69530 BRIGNAIS Téléphone (78) 05.17.46

Entreprise Pierre MINSSIEUX S.A.

BATIMENT

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

Rue de Ronde - BRIGNAIS

Tél. 05.14.19

TOLERIE - CHAUDRONNERIE
SERRURERIE - SOUDURE
POINÇONNAGE - PLIAGE
ACIERS INOXYDABLES
CUIVRE
ALLIAGES LEGERS

GURET
et
MAIGRET S.A.

Z.I. « Les Aigais »
69530 BRIGNAIS T. (78) 05.22.22

**ELECTRO
MENAGER**

Magasin
PENELOPE

Lustrerie
Gaz

**RADIO
TELEVISION**

NOIR-BLANC
et Couleur

Agent
RADIOLA

Service après-vente assuré

établissements
GERIN

4 bis, Place Gamboni
BRIGNAIS Tél. 05.10.77

LE STOCK-CARS CLUB DU RHONE

1976 : UNE BONNE ANNEE
POUR LE STOCK-CARS CLUB DU RHONE

1965 : 6 pilotes, 1 course : Brignais.

1976 : 30 pilotes, 14 courses dont Brignais.

Que d'efforts et de persévérance il a fallu aux dirigeants du Stock-Cars Club du Rhône pour se faire connaître sur le plan régional et enfin national !

Ces onze années d'action ont porté leurs fruits. Les effectifs ont quintuplé et le nombre des courses augmente chaque année. Le public demeure toujours fidèle, parfois sous la pluie. Bel exemple d'assiduité.

A une certaine époque, le club, scindé en deux groupes, le stock-cars et l'auto-cross, comptait un nombre important de pilotes. Mais après trois années de « vie commune » il fallut choisir. Quelques pilotes, dont deux dirigeants s'en allaient former un club purement auto-cross.

C'est alors que le stock-cars monopolisant l'énergie de ses troupes, prit un nouveau départ, jusqu'à cette saison 1976.

En effet, comme le Beaujolais, 76 fut une bonne année pour le S.C.C.R. Il a su ramener dans le Rhône le titre national (comme en 71) et par la même occasion placer les quatre pilotes participant à ce Championnat de France parmi les dix meilleurs. Ceci ne reflète que le sérieux et la bonne organisation que le club affiche dans toutes les rencontres.

Une bonne année aussi sur le plan spectacle. La plupart de nos pilotes se sont permis d'aller ravir les trophées-spectacle dans les clubs voisins tels que : Sallanches, Nice, Isle-sur-Sorgue, St-Etienne, Chalon et St-Victor-de-Cessieu.

Pour parler des courses organisées par le club, à commencer par :

- VOURLES, une première qui, espérons-le, sera reconduite.

- MELAY (Saône-et-Loire), deuxième édition et déjà prévue pour début juillet 1977.

- CHARME-SUR-L'HERBASSE (Drôme), pour eux, ce fut une révélation et rendez-vous est pris pour fin juillet 1977.

- Et bien sûr BRIGNAIS.

Cette saison 77 s'annonce chargée. Les pilotes et les mécaniciens vont profiter des mois d'hiver, non pour se reposer, mais pour faire provision de « matériel lourd » difficile à trouver en pleine saison. Plus de quinze courses inscrites au calendrier. Certaines dans des villes fort éloignées.

Est-il nécessaire de préciser que tout serait plus difficile sans la compréhension et la gentillesse des épouses de tous les licenciés. Durant les mois d'été, les courses se succédant à une semaine d'intervalle, elles ne font qu'apercevoir leurs maris, très occupés par la préparation des voitures.

Vous qui avez vu et aimé le stock-cars, parlez-en autour de vous. Nous comptons sur vous. Votre soutien nous est précieux.

NOUS REMERCIONS ENTREPRISES, ARTISANS
ET COMMERÇANTS QUI, EN CONFIAANT LEUR
PUBLICITE AU BULLETIN MUNICIPAL, ONT
PERMIS SA PUBLICATION SANS GREVER LE
BUDGET DE LA COMMUNE.

Le Club du 3^e Age a eu six ans en janvier 1977. Lors de sa fondation, quelques personnes seulement se retrouvaient dans le local mis à sa disposition par la Commune.

Actuellement, chaque jeudi, ce sont environ 40 femmes (puisque les hommes, trop timides, n'osent venir) qui se donnent rendez-vous dans la salle des sociétés.

Une chaude ambiance s'est désormais installée dans ces après-midi. Au cours de ces retrouvailles où l'on bavarde, où l'on s'amuse à divers jeux, où l'on oublie de désapprendre à rire, chacun savoure un bon moment de détente.

Il arrive très souvent également que chacun y apprécie en plus, le goûter (café, chocolat, thé, gâteaux, jus de fruits...) offert par l'Œuvre Municipale des Cheveux Blancs.

Le Club organise, deux fois par an, un voyage assez long en juin, mais court en septembre. Les frais sont à la charge des participants, mais le fait que ce voyage soit collectif donne l'envie et le courage de profiter d'une excursion que bien peu entreprendraient en solitaires.

Aux approches des fêtes de Noël, de généreux commerçants font discrètement parvenir au club diverses friandises ou des fleurs ; chacun de nous les remercie chaleureusement.

En janvier, une sérieuse ponction est faite à la caisse pour un repas anniversaire (la dite caisse est alimentée par des dons de personnes généreuses), les membres sont servis copieusement avec la gentillesse coutumière de M. RABY, traiteur.

Particulièrement chaleureux a été l'après-midi du 23 décembre où la Municipalité et l'Œuvre Municipale des Cheveux Blancs, représentées par Mme GARDON, MM. ARNAUD, DUGAS, FERROLLET, THIERS et VENET avaient tenu à fêter Noël à quelque trente d'entre nous : champagne, petits fours et projection de nombreuses diapositives prises par M. DUGAS lors de notre sortie sur le Rhône en juin, nous ont comblées de joie.

SOCIETE

TEYSSIER CHRISTIN

**TRANSACTIONS
COMMERCIALES, IMMOBILIERES**

Angle place de l'Eglise Tél. 05.10.44

LOTISSEURS DE TERRAINS

VENTES ACHATS

terrains toutes surfaces
villas
maisons de campagne
commerces



Foyer - Résidence "LES ARCADES"

De nombreuses personnes âgées, habitant Brignais, depuis longtemps pour certaines, ont dû quitter leur village pour se reposer, ou ne plus être seules, mais l'éloignement du clocher, des amis, a souvent été douloureux. D'ici quelques mois, il n'en sera plus ainsi, puisque nous pourrons mettre à leur disposition un « FOYER-RESIDENCE », sur place à Brignais.

Comme nous l'avons déjà indiqué, il sera composé de 80 logements dont 75 logements F1 bis de 30 m² environ et 5 logements F1 de 22 m² environ, répartis sur quatre étages. Chaque appartement sera constitué d'une chambre, d'une salle de séjour, d'une cuisinette, d'une salle de rangement et d'une salle de toilette (avec W.C., lavabo, bidet, douche).

Les occupants auront la possibilité, soit de prendre leur repas, par petites tables, à la salle de restaurant, soit de faire eux-mêmes leur cuisine dans leur logement.

L'aménagement sera rationnel et confortable. Ce Foyer-Résidence, construit dans un parc où un maximum d'arbres a été conservé, se trouve dans un cadre très agréable pour y passer des jours paisibles.

Espérons que cette réalisation tant souhaitée, saura donner satisfaction à toutes et à tous et que nombreux seront les Brignairots à se retrouver dans une ambiance de calme et de repos.

Priorité sera bien sûr donnée aux habitants de notre commune, mais si des places restaient libres, nous pourrions y accueillir des personnes des villages environnants.

On peut compter sur une ouverture courant avril.

LE CLUB DU TROISIEME AGE



CLAUGER RHONE ALPES



INSTALLATIONS FRIGORIFIQUES
COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES
DEPANNAGE - ENTRETIEN - REPARATION
CONDITIONNEMENT D'AIR

**CLAUGER
RHONE-ALPES**

Avenue du Stade - Tél. 05.14.44

Conditions intéressantes aux commerçants
et aux entreprises de Brignais

BRIGNAIS... AU TEMPS PASSÉ

Dans le numéro 3 du Bulletin Municipal de 1973, nous avons commencé la publication d'extraits d'un ouvrage de M.P. ALLUT, « Les routiers au XIV^e siècle - Les tard-venus et la bataille de Brignais » (cet ouvrage a été imprimé à Lyon, en 1859).

Nous rappelions l'existence, à Brignais, d'un château-fort qui devait occuper « tout le massif au centre duquel se trouve l'église ».

Il semble bien que, dès la fin du XIV^e siècle, « le château avait fini par tomber de vétusté ».

« Des maisons avaient été construites par les habitants contre les murs du château et dans l'enceinte. Soit que ce droit eût été acquis anciennement à prix d'argent ou par la prescription, il n'en existait pas moins. En effet, je trouve dans les archives du Chapitre (1) une vente qui lui fut faite par Marguerite de La Barge, veuve de Boniface de Conchins, d'une maison et cour dans le château de Brignais... ; en 1477, Bernard de Brignais vend au Chapitre une maison dans l'enceinte du château. »

« En 1789, il n'y avait plus ni tours, ni tourelles, ni créneaux, ni machicoulis... L'on n'y voyait déjà plus que quelques pans de murailles lézardées, mutilées et tout à fait inoffensives. Le village avait peu à peu envahi le château... Les fossés même avaient été comblés à la longue par les décombres et formaient déjà,

à l'entour de la première enceinte, l'espèce de boulevard circulaire... dont une partie est devenue la place publique. »

« L'église paroissiale desservie par un curé et un vicaire a été reconstruite en 1826 sur l'emplacement de l'ancienne chapelle du château, qui servait de paroisse. Elle est dans ce goût inintelligent et parcimonieux qui, à une certaine époque, affectait l'absence de toute pensée religieuse... » (2)

« Avant 1789, le curé était à la nomination du Chapitre, et, bien que Vourles ne fût qu'une annexe, il y résidait et tenait deux vicaires à Brignais qui dépendaient au plan spirituel de l'Archiprêtré de Mornant. »

« Vers 1760, on comptait à Brignais cent dix-huit feux, environ six cents âmes. Depuis lors le chiffre de la population s'est élevé à près de deux mille (3) et il se serait accru dans des proportions bien plus considérables sans le chemin de fer qui lui a enlevé le transit des charbons et des marchandises entre Saint-Etienne et Lyon. »

(1) Il s'agit du chapitre de St-Just à qui fut concédé, par le pape Innocent IV, en 1251, la baronnie de Brignais.

(2) Notons que cette église, « d'un goût inintelligent et parcimonieux » n'est pas l'église actuelle dont la construction, commencée en 1859, fut achevée en 1862.

(3) Vers 1855.

RP

MINI-BRICOLAGE M. CRAPIZ

Téléphone : 05.30.20

Pour mieux vous servir 2 magasins :

bricolage et quincaillerie

101, RUE GENERAL DE GAULLE

décoration murale, confort du sol

70, RUE GENERAL DE GAULLE

69530 BRIGNAIS

CHOIX - QUALITÉ - PRIX



Garage

CLAUDE BALLEYDIER

21, Rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS

Tél. (78) 05.17.33

MECANIQUE — CARROSSERIE — ELECTRICITE
VENTE NEUF ET OCCASION

Dans un prochain numéro du Bulletin Municipal, nous évoquerons, toujours en nous référant à l'ouvrage de M.P. ALLUT « La bataille des tard-venus » ou bataille de Brignais, en l'an 1362.

BRIGNAIS... PAYS DE COCAGNE

Dans un dépliant du Syndicat d'Initiative de Brignais, imprimé probablement vers 1910, nous relevons :

« Cette agréable cité, pays de chasse et de pêche, des beaux fruits, du bon vin et de la gaieté, est une commune privilégiée, par sa situation, sa proximité de Lyon, ses moyens de communications faciles et rapides... »

« **CLIMAT.** Grâce à sa situation topographique spéciale, Brignais jouit d'un climat merveilleux. L'air y est d'une pureté incontestable. La durée de la vie humaine est supérieure à toutes les autres communes. »

« On y a vu des centenaires, et l'on voit encore des nonagénaires, et quantité d'octogénaires, pleins de santé et de forces. »

« **PECHE.** Le Garon, avec ses deux affluents, le Chéron et le Merdançon, est une rivière excessivement poissonneuse ; le chevenne ou poisson blanc, la rousse, le goujon, la dormille et le vairon se plaisent tout particulièrement dans ses eaux. »

« **CHASSE.** Toutes les années, en périodes autorisées, il y a hécatombe de lièvres, perdrix et cailles. »

« **MOYENS DE COMMUNICATIONS. TRAMWAYS.** Ligne de Lyon aux Sept-Chemins. Départs, la semaine : toutes les demi-heures ; le dimanche : tous les quarts d'heures, de la place de la Charité. »

« **CHEMINS DE FER.** Ligne de Paray-le-Monial à Givors. »

« **SOCIETES.** Fanfare Municipale. Compagnie des Sapeurs-Pompiers, 871^e Section des Vétérans, Société de Chasse, 79^e Société de Secours Mutuel, 95^e Société de Secours Mutuel ; La Boule Joyeuse, La Boule du Bief ; le Syndicat d'Initiative. »

« **HOTELS.** « Du Parc », Ph. Dominget ; « Des Terrasses », Moron ; Gutton ; Arnaud. »

« **VOITURES A VOLONTE.** Dominget, Buard, Arnaud. Commissionnaire pour Lyon, Gibert, Buard. »

RP



PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Son élaboration pose des problèmes délicats dans une commune comme la nôtre, de superficie assez restreinte et dont la population ne cesse d'augmenter.

Il n'est sans doute pas inutile non plus de préciser qu'aux réunions de travail au cours desquelles furent définies les lignes directrices du P.O.S. siégeaient :

- des délégués du Conseil Municipal,
- les représentants des Directions départementales de l'Équipement et de l'Agriculture,
- un Inspecteur départemental de l'Éducation Nationale,
- un représentant de la Direction des Bâtiments de France.

Le souci majeur des Conseillers Municipaux est de prévoir un développement harmonieux de l'urbanisation dans la commune.

Ainsi, il leur est apparu indispensable, par exemple, que les collines boisées qui couronnent une partie de Brignais soient maintenues dans leur état naturel.

Il leur a semblé nécessaire aussi de maintenir des zones agricoles : l'empiètement des lotissements sur les terres cultivables ne saurait se poursuivre indéfiniment.

Le P.O.S. ne sera pas un document risquant de paralyser l'expansion urbaine de la commune : au fur et à mesure que les équipements réglementaires (voies, eau, électricité, égout...) pourront être étendus, des zones en réserve d'urbanisation deviendront constructibles.

La mise au point définitive du P.O.S. ne dépend pas de la Municipalité. Sa publication, qui sera de toute façon soumise à enquête auprès de la population, devrait intervenir dans les prochains mois.

SALAISSON PORC EN GROS

DEMI-GROS - DETAIL

Louis VENET

Découpe de Porc

Préparation Spéciale pour
CONGELATEUR

169, rue Général de Gaulle
69530 BRIGNAIS Tél. 05.10.51

élite jardin

212, rue Général De Gaulle BRIGNAIS Téléphone 05. 11.35

Pépinière - Rosiers - Plants
Plantes vertes et fleuries
Poterie - Bacs à réserve d'eau
Vannerie



Engrais - Terreau
Aliments bétail
Bois détail
Quincaillerie - Droguerie
Peinture

Tondeuses - Motoculteurs
Réparateur agréé WOLF et ASPERA
Stock pièces détachées
Location de Matériel

*Pour tous vos problèmes de jardinage et de bricolage,
consultez-nous*

DÉPART A LA RETRAITE DE L'ADJUDANT CHASSAGNEUX

Entouré de ses amis, du chef Haloche, des gendarmes de la brigade de Gendarmerie de Brignais et de leurs familles, l'adjudant Chassagneux a fêté dernièrement son départ à la retraite. Cela consista en une réunion très simple, se déroulant dans une ambiance fort chaleureuse et très détendue tout à la fois.

Un cadeau-souvenir, en l'occurrence une canne à pêche perfectionnée, véritable force de frappe tous azimuts pour « taquiner » le poisson, fut offert à l'adjudant Chassagneux, tandis que son épouse recevait une plante verte.

M. Fillot, Conseiller Général du Rhône, maire de Saint-Genis-Laval, avant de remettre à l'adjudant Chassagneux la médaille d'honneur de la Ville de Saint-Genis-Laval, prononça quelques mots, se faisant l'interprète des maires des communes « couvertes » par la brigade de Brignais. Il se plut à souligner les qualités humaines, l'esprit de compréhension, le souci de justice, le sens du devoir de l'adjudant Chassagneux avec lequel tous les maires concernés eurent toujours d'excellents rapports, collaborant ensemble dans l'intérêt général de leurs populations respectives.

Tout en regrettant son départ, chacun souhaita à l'adjudant Chassagneux une bonne, longue et heureuse retraite, avant de trinquer dans la bonne humeur le verre de l'amitié.

A cette petite réunion avaient tenu à s'associer, MM. les Maires ou leurs représentants des communes de Brignais, Vourles, Vernaison, Charly, les gardiens de police municipale de ces mêmes communes, M. l'Adjudant-chef Beydon et le chef Donguy, commandant et commandant-adjoint de la brigade de Gendarmerie de St-Genis-Laval, ainsi que les personnes avec lesquelles l'adjudant Chassagneux a toujours entretenu d'amicales et cordiales relations.

Le commandement de la brigade sera assuré provisoirement par le chef Haloche. *FR*

Le Concours des Maisons Fleuries

Nous avons déjà eu l'occasion, à plusieurs reprises, d'évoquer ce concours et d'en publier les résultats.

Pour les nouveaux habitants de Brignais, il n'est pas inutile de rappeler qu'il s'agit de décerner chaque année, en juillet, des prix aux habitations (avec ou sans jardin) les mieux fleuries de la commune. C'est un jury de Chaponost qui dresse le palmarès de Brignais et un jury brignairot qui en fait de même à Chaponost.

Malheureusement cette année, nous avons dû annuler ce concours à cause de la sécheresse. En effet, le maintien aurait encouragé... l'indiscipline.

Nous espérons bien nous rattraper cette année !...

LE CENTRE SOCIAL

au carrefour
d'un Brignais
qui change !...

Le Centre Social de Brignais a démarré voici deux ans.

Après une enquête largement diffusée sur les quartiers de notre ville qui permet de connaître les principaux besoins de la population, le Centre Social propose donc en 1977 diverses activités pour les goûts de chacun.

● Les mardis : Bricolage pour adultes, salle de la bibliothèque, à 14 h. 30.

● Les lundis et mardis : Cours de couture, salle des Pérouses, à 14 h. 30.

● Les mercredis : Activités pour les enfants aux Pérouses, matin et après-midi.

Beaucoup d'autres activités pourraient démarrer, les besoins ne manquent pas.

Vcici quelques résultats de notre enquête :

POUR LES ENFANTS

- 1 Halte-garderie
- 2 Centre aéré
- 3 Gymnastique
- 4 Bibliothèque
- 5 Instruments de musique
- 6 Judo
- 7 Marionnettes

POUR LES ADULTES

- 1 Couture
- 2 Ciné-club
- 3 Gymnastique
- 4 Aide ménagère
- 5 Cuisine
- 6 Secourisme
- 7 Bricolage
- 8 Club photo

Faute de subvention et de locaux, ainsi que de compréhension, nous n'avons pas pu à ce jour démarrer certaines des activités citées ci-dessus.

Cependant nombre de bénévoles Brignairots (anciens et nouveaux) ne manquent pas et se dévouent pour animer au mieux le Centre Social.

● Mais qu'est-ce qu'un Centre Social ?

Tout d'abord ne pas confondre avec le Centre Médico-Social. Le Centre Social a pour but de promouvoir toutes les activités : culturelles, sociales, éducatives. Le Centre Social est un lieu où les hommes peuvent expérimenter ensemble une vie sociale et collective nouvelle.

Pour toute personne intéressée par nos activités, tout renseignement vous sera fourni pendant l'activité Bricolage, 143, rue Général de Gaulle, tous les mardis, de 14 h. à 16 h.), ou téléphcner aux numéros 05.21.05 ou 05.18.84, ou écrire au Centre Social, Mairie de Brignais.



En toutes circonstances

MARYFLOR

PLANTES VERTES ET FLEURIES

DECORATION FLORALE

FLEURS COUPEES - VASES

CORRESPONDANT INTERFLORA

P. LAPLACE

HORTICULTEUR

117, Rue Général de Gaulle

BRIGNAIS

Tél. 05.15.42

Et... la déviation ?

Si depuis notre dernier Bulletin, un certain nombre de démarches, de lettres de mises en garde de M. le Maire ont été faites ou expédiées, sans compter les interventions de parlementaires en notre faveur, force est de reconnaître que nous n'avons pas encore vu de réalisation concrète.

Où en sommes-nous, donc ?

Par tous les moyens en sa possession, M. le Maire a cherché à obtenir des Pouvoirs Publics la réalisation de la déviation de Brignais.

Comprenez bien la situation :

Trois voies différentes, pour des usages différents, peuvent en principe être réalisées :

- l'autoroute A 45 (Pierre-Bénite - Sept-Chemins),
- la déviation du CD 42 et de la RN 86,
- le boulevard périphérique côté Est de Brignais.

La première voie est le plus ancien des projets ; la deuxième a été largement discutée en 1972, 1973 (et son principe accepté par le Conseil Municipal en réunion publique le 23 janvier, sous certaines réserves) ; la troisième correspond à terme à une nécessité pour la circulation dans Brignais.

L'opinion de la Direction Départementale de l'Équipement, et donc les études de projets ont évolué au gré des dernières années.

D'un échange de correspondance et de démarches dont le nombre est impressionnant, particulièrement en 1976 (nous vous ferons grâce de l'énumération), il s'en dégage ceci :

● Le projet d'autoroute A 45 est transformé pour la partie « Les Barolles - les Sept-Chemins » en un projet de voie express à l'étude.

● Les Pouvoirs Publics n'envisagent pas la déviation du CD 42 et de la RN 86 en 1977, mais 1978 verra probablement un début de réalisation.

● Quant au boulevard périphérique, nous avons déjà fait construire le pont sur le Garon ; pour ce qui concerne le reste du tracé (rue Bovier-Lapierre en particulier) il est indispensable de le réaliser vu l'état actuel de cette voie. Nous mettons tout en œuvre pour améliorer cet itinéraire de dégagement qu'il nous faut faire rapidement avec l'aide des Pouvoirs Publics.

TM



Pour votre maison... un nom...

S.A. CHARROIN

12, rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS

bois - matériaux de construction

SON STOCK

SA TECHNIQUE

SES SERVICES

DU NOUVEAU : BOIS DECOUPE

ET BIENTOT UN GRAND MAGASIN DETAIL !

*au service
des consommateurs*

Les Brignairots ont remarqué depuis quelques mois des annonces du comité qui se réunit à la salle des sociétés, près du marché, le dernier samedi du mois, de 9 h. à 11 h ; ce n'est pas une permanence symbolique : la section de Brignais de l'Union des Consommateurs de Lyon (20, rue François-Garcin, 69003 Lyon, tél. 05.15.24) reçoit chaque fois de nombreuses personnes désireuses de conseils juridiques et d'appuis dans d'éventuelles démarches en vue de préserver leurs droits. Il ne s'agit pas de faire de l'action anti-commerciale, il s'agit de guider des personnes modestes dans le dédale du contentieux (si fréquent malheureusement dans les réparations de véhicules ou dans les règlements d'assurances), contentieux qui se résout en général à l'amiable.

La Section Consommateurs de Brignais veut contribuer à de meilleures relations commerçants-consommateurs. N'hésitez pas à faire appel à ses services.

Responsable : Jean LISMONDE, tél. 20.80.04.

**SOCIÉTÉ
DE SECOURS
MUTUEL**

La 79^e Société de Secours Mutuel souhaiterait compter un plus grand nombre de membres. Peu de gens savent ce qu'est notre Société. Par exemple, beaucoup ignorent que depuis trois ans fonctionne une assurance complémentaire, la caisse de Réassurance de l'U.G.M.B.

C'est pourquoi le bureau a décidé de tenir au cours de l'hiver :

- son Assemblée Générale, en son local habituel, 143, rue Général de Gaulle ;

- puis une réunion d'information sur nos possibilités, afin que de nombreux nouveaux adhérents viennent grossir nos rangs.

Les responsables : Jean Thivillon, Francis Lombard, Joannès Crcuzet.

Matériel de bâtiment et d'industrie

unimate
S.A.

ZONE INDUSTRIELLE NORD - ROUTE D'IRIGNY "LES AIGAIS" BRIGNAIS

Tél. (78) 05.18.66

Fabricant du Coffrage rapide Cofruni

Spécialiste des règles aluminium bâtiment

Echafaudage MIB - Bétonnières et treuils LASPA

Tubes plastique, gaine et tuyau eau T.P.I.

Outillage électrique des meilleures marques

Clés et pinces de FACOM - SAM - FOP

Soudure électrique et oxyacétilénique de SAF

Martellerie - Pelles - Pioches - Serre-joints - Etais

Brouettes - Scies - Aération - Echelles et Escabeaux bois

et dural - Signalisation - Topographie - Cordage - fers

à béton - etc . . .

Etudes, conseils et réalisation de matériel.

Livraison rapide - Service après vente.

CE BULLETIN, EDITE PAR LA MUNICIPALITE DE BRIGNAIS

A.ETE CONÇU ET REALISE PAR L'IMPRIMERIE DU MONTET, 11, rue Francisque-Darcieux à SAINT-GENIS-LAVAL



garola

MOBILIERS
STYLES ET CONTEMPORAIN

direction : j.-p. gawlick
décorateur : g. austin

Brignais. Tél. (78) 05-25-77